



Commission Entreprises et stratégies de marché

Programme statistique 2013

	Page
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	
Insee - Direction des statistiques d'entreprises	
Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles.....	3
Département Statistiques de court terme.....	10
Département Synthèses sectorielles	17
Insee - Direction des études et synthèses économiques - Division Enquêtes de conjoncture	30
MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF	
Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services	
Sous-direction de la prospective, des études économiques et de l'évaluation <i>(programme non disponible)</i>	32
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE	
Commissariat général au développement durable	
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)	
Sous-direction des statistiques sur les transports.....	33
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT	
Service de la statistique et de la prospective	41
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA	
Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA).....	51
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE	
Direction générale pour la recherche et l'innovation	
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques.....	55
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES	
Bureau des statistiques et études économiques de la DGDDI.....	59
BANQUE DE FRANCE	
Direction des entreprises.....	62

Pour information :

- l'avant-projet de programme 2013 du service producteur mentionné ci-dessous est présenté dans celui de la Commission Démographie et questions sociales :

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques (SOeS) - Partie logement

- l'avant-projet de programme 2013 du service producteur mentionné ci-dessous est présenté dans celui de la Commission Environnement et développement durable :

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
Commissariat général au développement durable
Service de l'observation et des statistiques (SOeS)
Sous-direction des statistiques de l'énergie

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

Insee

- Direction des statistiques d'entreprises

Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles

1. Exposé de synthèse

Le DRISS (département répertoires, infrastructures et statistiques structurelles) est en charge de la production des statistiques structurelles ainsi que de la gestion des répertoires d'entreprises.

Les statistiques structurelles sont produites à partir du dispositif Esane (Elaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), dispositif qui a produit au cours de l'année 2012 des résultats pour la troisième campagne prise en compte (à savoir les données de l'année 2010). Ce dispositif a atteint une certaine stabilité, et les délais de production de ces différents résultats devraient être réduits en 2013.

En parallèle, un certain nombre de travaux auront trait à la prise en compte de l'unité entreprise (au sens « plus petite combinaison d'unités légales disposant d'une certaine autonomie de décision ») dans les statistiques d'entreprises, alors que celles-ci s'appuient à l'heure actuelle sur les unités légales.

Ceci se traduira par trois axes majeurs :

- mise à disposition de l'ensemble des services statistiques en charge de statistiques d'entreprises du répertoire statistique SIRUS ;
- travaux menés sur le profilage, à la fois pour les grands groupes mais aussi pour les groupes de tailles intermédiaire et petite ;
- intégration progressive de ces travaux dans le dispositif de production Esane.

Par ailleurs, les travaux menés par le DRISS et visant à l'amélioration globale du dispositif de production de statistiques sur les entreprises seront prolongés :

- extension de la collecte par internet pour les enquêtes menées auprès des entreprises : à l'heure actuelle, cette possibilité est offerte pour les enquêtes de conjoncture, pour les enquêtes sur les prix de vente industriels et des services, les enquêtes de fréquentation hôtelière, pour l'enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires, et l'enquête sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). En 2013, une offre de réponse sur internet sera proposée pour l'ESA (enquête sectorielle annuelle du dispositif ESANE) ;
- coordination du système statistique d'entreprises, avec le rôle de prestataire de services assuré sur la collecte et la diffusion d'informations sur les restructurations au travers de l'outil Citrus, l'animation du réseau des enquêteurs-entreprises ; la coordination est

également menée au travers de l'animation du système statistique d'entreprises, grâce à la diffusion régulière de la Lettre du SSE (publication interne au système statistique d'entreprises), et grâce aux comités pléniers SSE et au comité directeur du SSE, qui assurent l'existence et le renouvellement d'une culture commune à l'ensemble du système statistique d'entreprises.

Le DRISS est également le référent à l'Insee en matière de nomenclatures d'activités et de produits, au travers de la division nomenclatures économiques. Le cycle de révision de ces nomenclatures a démarré sur la période 2012 - 2013, et est piloté par cette division ; cette révision devrait être plus légère que celle qui avait conduit à la mise en place de la NAFrév2.

Enfin, la réponse aux règlements européens est un axe structurant important des travaux. Le département est concerné par trois règlements : le règlement SBS sur les statistiques structurelles d'entreprises y compris son annexe IX portant sur la démographie des entreprises, le règlement FATS, et le règlement répertoire et son règlement d'application sur les échanges de données dans le cadre du répertoire européen des groupes.

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

La vague 2 de l'enquête SINE2010 sera réalisée en 2013. Comme la vague 1, elle comportera une partie dédiée aux entreprises créées en 2010 sous le régime de l'autoentrepreneur.

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

En 2012, un projet a démarré, qui vise à revoir l'ensemble du processus statistique et informatique conduisant à la production de la base de données des liaisons financières inter-entreprises. Le dispositif envisagé s'appuie sur les déclarations fiscales ainsi que sur les données transmises par les entreprises à la Banque de France et relatives aux liens financiers existant entre sociétés, plutôt que sur celle de l'enquête Lifi qui était réalisée jusqu'à présent. Cette dernière enquête sera donc abandonnée en 2013, ce qui allégera d'autant la charge qui pèse sur les entreprises.

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

Le processus ESANE est un des piliers du dispositif de statistiques d'entreprises, et constitue un dispositif complexe : bien que ce dispositif soit désormais stabilisé, un certain nombre de travaux d'études méthodologiques destinés à améliorer le processus de production (à la fois du point de vue des tâches des gestionnaires chargés du contrôle des données et du point de vue des statistiques produites) seront encore à l'ordre du jour en 2013.

Le projet SIRUS (Système d'identification au répertoire des unités statistiques) a débouché en 2012 sur la mise en place opérationnelle du répertoire statistique. Ce répertoire statistique permet de centraliser les informations disponibles sur les entreprises, et de prendre en compte des unités « entreprises » différentes des unités légales et donnant plus de sens économique aux statistiques produites. Il s'appuie en particulier sur les travaux menés sur le profilage des groupes. Il sera disponible, en 2013, pour l'ensemble des services en charge de la production de statistiques d'entreprises, et permettra également un suivi de la charge statistique pesant sur les entreprises, suivi qui n'était pas possible de façon simple jusqu'à présent.

Concernant les travaux de profilage, ils sont désormais bien avancés pour les grands groupes puisque pour une soixantaine de ceux-ci les contacts ont permis d'avancer sur la définition d'entreprises profilées en leur sein, et que pour une bonne vingtaine les éléments relatifs aux données de comptes, sur les entreprises profilées ainsi définies, sont déjà disponibles. Ce travail va se prolonger en 2013 et 2014.

Les plus petits groupes (cible 2) seront traités de façon automatique ultérieurement (sans doute sur les données de la campagne 2014, mais il est difficile de fixer une échéance précise à l'heure actuelle).

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
OFATS	Division PTGU		La division PTGU est maître d'ouvrage de cette enquête réalisée par le SSNE Caen
ESA	Service Esane de Nantes		Le Service Esane est responsable de la production Esane. La division Esane est responsable des relations amont avec les fournisseurs et aval avec les utilisateurs, ainsi que de l'animation de la démarche qualité mise en œuvre par le service Esane. Les ESA des Dom sont gérées par 2 équipes : Basse-Terre (Dirag) et St Denis de la Réunion (Réunion).
Exploitation de fichiers administratifs			
ESANE	Service Esane de Nantes		Le processus ESANE fusionne les données des ESA, des EAP et les données administratives (fichiers fiscaux et fichiers issus des DADS, via CLAP).
Créations mensuelles d'entreprises	Division IRS		
Défaillances mensuelles d'entreprises	Division IRS		
Restructurations	Division IRS		
Réalisation du bilan de la création d'entreprises de l'année écoulée	Division IRS		
Constitution des différents fichiers de la démographie des entreprises	Division IRS		
Utilisation des données Banque de France et DGFIP sur les liens financiers	Division IRS		
Autres travaux répétitifs			
Profilage des groupes	Division PTGU		La soixantaine de plus grands groupes feront l'objet d'un suivi individuel ; les petits et moyens groupes feront l'objet de traitements plus automatiques, dans un deuxième temps.
Données SBS transmises à	Div ESANE		

EUROSTAT			
Alimentation en données annuelles de bases de données et de publications sur le thème de la démographie économique	Division IRS		On s'attachera, en particulier, à diffuser les éléments de l'équation démographique annuelle, au niveau national et au niveau régional

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La mise en place du processus Esane, ainsi que l'abandon de l'enquête LIFI (liaisons financières), ont contribué à un allègement notable de la charge qui pèse sur les entreprises qui répondent aux enquêtes.

Par ailleurs, le profilage conduit également à un allègement de la charge statistique, l'interrogation étant menée au niveau d'une unité profilée et non au niveau des unités légales.

5. Aspects particuliers du programme 2013

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

5.4. Aspects « européens »

Le département est concerné par trois règlements : le règlement SBS sur les statistiques structurelles d'entreprises y compris via son annexe IX portant sur la démographie des entreprises, le règlement FATS, le règlement répertoire et son règlement d'application sur les échanges de données dans le cadre du répertoire européen des groupes.

Le règlement FATS a été voté en 2007 pour une mise en application en 2009 sur l'année de référence 2007. Ce règlement comprend deux volets : le volet Inward FATS (IFATS) sur l'activité en France des filiales de groupes étrangers et le volet Outward FATS (OFATS) sur l'activité à l'étranger (hors UE) des filiales de groupes français. La France répond à la partie IFATS à partir des données ESANE des filiales situées en France de groupes étrangers, et réalise une enquête statistique, intitulée OFATS, auprès des groupes français ayant des filiales à l'étranger.

Par ailleurs, dans le cadre du règlement « Répertoires d'entreprises et unités statistiques », le règlement d'application sur l'échange d'informations entre Eurostat et les États-membres prévoit l'échange d'informations avec l'objectif de mettre en place un répertoire européen des groupes (EGR : Eurogroup Register). Ce répertoire est construit, au départ, à partir des informations des bases de données privées (Dun and Bradstreet et Bureau Van Dijk). Ces informations sont ensuite validées ou modifiées par les INS.

Concernant le règlement SBS pour sa part relative à la démographie d'entreprises, en plus de la réponse obligatoire faisant l'objet de l'annexe IX du règlement des statistiques structurelles, le

département a répondu en 2012 au programme volontaire soutenu par Eurostat pour la collecte d'informations sur la démographie des « gazelles » innovantes.

Enfin, l'Insee anime un ESSnet sur le profilage : pour harmoniser les procédures relatives à ce sujet, les instituts statistiques de l'Union européenne et Eurostat ont mis en place cet ESSnet qui a commencé ses travaux à la fin 2009. Ce groupe de travail vise à développer, sur un programme de quatre années, des méthodes communes et des outils partagés en matière de profilage, qui auront vocation à être appropriés par l'ensemble des pays de l'Union européenne. Outre l'Insee qui en assure la coordination, ce groupe réunit les instituts statistiques de six pays : Allemagne, Finlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse. Une de ses premières réalisations a été une *check list* récapitulant les procédures à accomplir pour le profilage spécifique des grands groupes, à partir de laquelle ont été examinés de façon harmonisée une dizaine de grands groupes multinationaux. Les résultats en ont été présentés lors d'un séminaire à Paris en juin 2010. Depuis, les participants à l'ESSnet testent la possibilité d'obtenir des grands groupes multinationaux une information sur leurs implantations dans les autres pays de l'Union européenne (liste des unités légales, possibilité d'une collecte de l'information sur les comptes de ces unités). Ces tests porteront sur 40 à 60 groupes multinationaux sur un délai de deux ans.

6. Diffusion des travaux

A partir de 2010, les modalités de diffusion des données produites dans le cadre de Esane pour les comptes nationaux sont entrées progressivement en régime de croisière. Les autres travaux diffusés sont récapitulés ci-dessous.

Opérations	Unité		Observations
Informations Rapides	créations mensuelles d'entreprises	REE (Sirene)	12 IR en 2013
Informations Rapides	défaillances mensuelles d'entreprises	Boddacc	12 IR en 2013
Insee première	Bilan des créations 2012	REE (Sirene)	Janvier 2013
Insee résultats	Les entreprises majoritairement contrôlées par l'État au 1 ^{er} janvier 2011	RECME	Novembre 2012
Insee résultats	Les créations d'entreprises de 2006, cinq ans après	SINE 2006	Début 2013
Insee première	Les créations d'entreprises de 2006, cinq ans après	SINE 2006	début 2013
Insee première	Analyse des créations d'entreprises	SINE 2010 (y compris auto entrepreneurs)	Fin 2012
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	sur le parc des entreprises et des établissements du secteur marchand non agricole	REE (Sirene)	Février 2012
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	sur les créations annuelles d'entreprises et d'établissements du secteur marchand non agricole	REE (Sirene)	Février 2012
Mises en ligne sur	parc des entreprises et parc des	REE (Sirene)	Juin 2012

<i>Insee.fr</i> de fichier détail	établissements appartenant à un champ partiel et complémentaire au secteur marchand non agricole		
Insee première	L'implantation des groupes français à l'étranger	OFATS (2007 à 2010)	Automne 2012
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de premiers résultats et tableaux de synthèse	L'implantation des groupes français à l'étranger en 2010	OFATS 2010	Septembre 2012

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2011-2012

Opérations	Unité		Observations
Informations Rapides	créations mensuelles d'entreprises	REE (Sirene)	12 IR
Informations Rapides	défaillances mensuelles d'entreprises	Boddacc	12 IR
Insee 1ère	Bilan des créations 2011	REE (Sirene)	Janvier 2012
Insee résultats	Les entreprises majoritairement contrôlées par l'État au 1 ^{er} janvier 2010	RECME	Novembre 2011
Insee résultats	Les créations 2010 sous le régime autoentrepreneur	SINE 2010 autoentrepreneur	Janvier 2012
Insee résultats	Les créations 2010 (hors autoentrepreneurs)	SINE 2010	Février 2012
Insee première	Les créations 2010 sous le régime autoentrepreneur	SINE 2010 autoentrepreneur	Février 2012
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	sur le parc des entreprises et des établissements du secteur marchand non agricole	REE (Sirene)	Février 2012
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	sur les créations annuelles d'entreprises et d'établissements du secteur marchand non agricole	REE (Sirene)	Février 2012
Mises en ligne sur <i>Insee.fr</i> de fichier détail	parc des entreprises et parc des établissements appartenant à un champ partiel et complémentaire au secteur marchand non agricole	REE (Sirene)	Juin 2012
Insee Première	Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait	Etudes des nouvelles catégories d'entreprises à partir des données de FICUS et de LIFI	Mars 2012

Premiers résultats, tableaux et synthèses sur insee.fr	L'implantation des groupes français à l'étranger : Résultats des enquêtes OFATS 2007 et OFATS 2009	OFATS	Courant 2012
--	---	-------	--------------

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département Statistiques de court terme

1. Exposé de synthèse

Le département des statistiques de court terme (DSCT) gère aujourd'hui la plus grande partie des indicateurs infra-annuels produits par la direction : indices de la production industrielle (IPI), indice des nouvelles commandes dans l'industrie (Icom), observation des prix de l'industrie et des services (OPISE), indices de prix agricoles (IPPAP, IPAMPA, IPGA, rattachés au département depuis le 1^{er} mai 2012), indices de chiffres d'affaires (CA industrie, commerce, services), indices du coût de la construction (ICC) et indices des loyers (IRL, ILC, ILAT). Seuls les indicateurs conjoncturels de démographie d'entreprises sont élaborés ailleurs, en l'occurrence au DRISS.

Suite à la reprise par l'Insee des fonctions statistiques du Sessi, le DSCT a aussi repris depuis 2010 la responsabilité de l'enquête annuelle de production (EAP), qui permet de produire des données de production industrielle en valeur et en quantités dans le cadre du règlement européen PRODCOM et d'alimenter ESANE sur l'ensemble des activités industrielles non agro-alimentaires.

1.1 L'année 2013 verra la poursuite de la réécriture de l'ensemble des applications qui permettent la production de ces indicateurs de court-terme. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'un des grands chantiers statistiques retenus pour le moyen terme 2009-2015 de l'Insee : le programme de rénovation avec mutualisation des indicateurs de court-terme d'entreprises (PRÉMICE).

Ce programme, qui concerne aujourd'hui deux directions de l'Insee : la direction des statistiques d'entreprise et la direction des études et synthèses économiques, a plusieurs objectifs :

- La réécriture de plusieurs applications devenues difficiles à gérer parce qu'anciennes et développées selon des standards aujourd'hui révolus ou avec des logiciels et langages qui ne sont ou ne seront bientôt plus supportés : c'est en particulier le cas des applications IPVI, IPI, TVA... qui ont une dizaine d'années et des applications héritées du PSI (EB4, CIM4) pour la réalisation des enquêtes de branche et le calcul amont de l'IPI ;
- La maîtrise des coûts de maintenance de ces applications par :
 - le développement de modules-métiers communs à ces applications : tirages d'échantillons, gestion du précontentieux, exportation vers les bases de données Insee ou européennes, contrôles-redressements, archivage, calcul de révisions des indicateurs, désaisonnalisation, etc.
 - la mise en place d'une architecture informatique commune : logiciels, base de données, principes de développement, etc.
- La recherche d'une plus grande cohérence de ces divers indicateurs infra-annuels, entre eux bien entendu mais aussi avec les comptes nationaux et les enquêtes structurelles d'entreprises (dont EAP), par le recours à des méthodes intégrées, au même répertoire d'entreprises et à des nomenclatures gérées en commun.

Les enquêtes de conjoncture pour la direction des études et synthèses économiques et, au sein du DSCT, l'application produisant les indices de prix de l'industrie et des services ainsi que l'application produisant les indices de chiffres d'affaires ont été concernées dès 2010 par ce grand chantier. En 2011, l'ensemble de la chaîne produisant l'indice de la production industrielle est entrée dans ce programme de rénovation. Au quatrième trimestre 2012, l'application PAPAYE entrera en production

pour le calcul des prix. A partir de 2013, les autres indices de prix et de coût du département (indices du coût de la construction et des loyers, indices des prix agricoles, éventuelle reprise des index BT et TP) s'intégreront autant que possible à cette application.

1.2 Plusieurs travaux méthodologiques seront mis en application, poursuivis ou entamés en 2013 :

- Début 2013, tous les indicateurs de court terme devront passer en base et référence 2010, à la place de 2005. Le rebasement de l'IPI se traduira par une rénovation en profondeur dans de nombreuses branches ;
- En 2013, les travaux de rénovation de la méthodologie des indices de chiffres d'affaires seront mis en application par la rédaction des spécifications informatique de l'application HARMONICA puis la recette de ces nouvelles méthodes ; les travaux réalisés en 2011 et 2012 auront permis de spécifier et de tester la prise en compte de la démographie des entreprises et la réalisation d'indices de branches, d'automatiser la procédure de contrôles-redressement et de revisiter le traitement des restructurations. ;
- Dans le cadre d'une Task Force du groupe de travail sur les indices de court terme, les travaux entamés fin 2010 en vue d'introduire une révision annuelle et un chaînage des pondérations et des indices de prix de l'industrie et des services ont été étendus en 2012 à l'IPI et aux indices de chiffre d'affaires. Dès début 2013 pour les indices de prix, et à l'horizon 2015 pour les autres indicateurs conjoncturels, le chaînage d'indices à pondérations annuelles sera mis en application sur l'ensemble des indices de court terme du DSCT, au rythme de la mise en production des applications en cours de développement.
- En 2012, Eurostat a mis en place une nouvelle Task Force visant à promouvoir la construction au niveau européen d'un indice de production des services à l'image de l'IPI pour l'ensemble du tertiaire marchand. Eurostat souhaitant rendre cet indice obligatoire à l'horizon 2017, cette Task Force poursuivra ses travaux sur plusieurs années ; le DSCT continuera d'y participer et prévoit de mettre en place un indice de production des services pour la France.
- D'une façon générale, le département poursuivra sa participation active aux groupes de travail européens en fonction des sollicitations d'Eurostat.

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquêtes vraiment nouvelles : reprise éventuelle des index BT et TP du CGDD. La faisabilité technique de cette reprise a été étudiée longuement en 2011 et 2012. L'opportunité politique est encore en discussion en juin 2012.

Rappelons que tous les indices de prix (de production et d'importation) de l'industrie et des services sont complètement rebasés tous les cinq ans, à raison de 20 % des branches par an. L'extension des indices de prix des services aux exportations d'une part, à certains services principalement destinés aux ménages d'autre part, constituent des domaines nouveaux, mais avec des techniques « traditionnelles » autant que possible.

Depuis 2010, l'indice du coût de la construction est calculé par des méthodes économétriques dites « hédoniques », dont les modèles sont revus et le cas échéant actualisés chaque année.

2.2. Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Un gros travail, initié fin 2009, a permis de tester la faisabilité d'une exploitation exhaustive des déclarations de TVA mensuelle avec prise en compte de la démographie des entreprises. Les travaux réalisés en 2012 ont permis de tester la faisabilité et les limites du calcul d'indices

mensuels de branche en croisant ces déclarations mensuelles avec les enquêtes annuelles. L'ensemble de ces travaux sert de support à la mise en place d'une exploitation rénovée des déclarations TVA dans le cadre du projet HARMONICA qui doit déboucher fin 2014.

Dans le cadre de la Task Force d'Eurostat sur l'indice de production des services, le DSCT testera la réalisation d'un tel indice en coopération avec la direction de la méthodologie ; il s'agit de calculer les pondérations annuelles (valeurs ajoutées) et de construire des déflateurs appropriés à partir de sources existantes. A terme, une extension des enquêtes prix voire le recours à des sources autres que TVA pourraient être nécessaires pour obtenir un champ complet (étude à mener).

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Outre la rénovation des applications du département dans le cadre du programme PRÉMICE déjà évoquée dans l'exposé de synthèse, plusieurs travaux statistiques sont envisagés.

L'intégration du cadre d'observation des évolutions de la production et des prix continuera de progresser en 2013. Dans de nombreuses branches de l'industrie pourtant fort diversifiées, l'indicateur de production mesuré dans les enquêtes est encore le nombre d'objets produits ou les quantités produites, alors que les organisations internationales (ONU) recommandent l'utilisation de valeurs déflatées. Les travaux d'intégration consistent d'une part à faire converger les nomenclatures et les arbres d'agrégation vers une structure emboîtée permettant d'observer via les EMB et OPISE des valeurs et des déflateurs portant sur la même activité, d'autre part à tester l'utilisation d'indicateurs déflatés dans l'IPI là où la méthode est appropriée et où les déflateurs idoines existent déjà.

Par ailleurs, les indices de prix agricoles font partie du département depuis le 1^{er} mai 2012. Leur intégration devrait permettre d'améliorer les indices du commerce extérieur sur ces produits dès le deuxième semestre 2012. Nous attendons d'autres synergies dans les années à venir (par exemple entre IPAMPA et IPVI et IPSE).

2. Travaux arrêtés en 2013

Depuis juin 2012, la transmission de l'indice des commandes à Eurostat n'est plus demandée par le règlement européen sur les statistiques de court terme (journal officiel de l'Union Européenne du 1^{er} juin).

Cet indice n'apportant pas une information originale utile à l'analyse de la conjoncture et à la prévision de la production, l'Insee arrêtera son calcul. La dernière publication de l'indice est actuellement prévue en février 2013 (campagne de décembre 2012).

En janvier 2013, les questions sur les commandes seront supprimées des enquêtes mensuelles de branches réalisées par l'INSEE et les OPA seront invitées à faire de même pour les enquêtes qu'elles réalisent.

3. Opérations répétitives

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
Enquêtes			
Enquête annuelle de production	Division ESPRI		Enquête réalisée par le SSNE de Caen
Calcul de l'Indice de la Production industrielle(*)	Division ICA		Source : enquêtes mensuelles de branches réalisées par le SSNE, le SESP et des OPA.
Calcul de l'indice des	Division ICA		Source : enquêtes mensuelles de branches

Opérations répétitives	Unité responsable	Suivi (ne rien inscrire)	Observations
commandes(*)			
Calcul des indices EMAGSA	Division ICA		Source : enquête EMAGSA
Observation des prix (de production et d'importation) de l'industrie(*)	Division IPIS		Source : enquête mensuelle OPISE dans l'industrie
Observation des prix de production des services(*)	Division IPIS		Source : enquête trimestrielle OPISE dans les services
Exploitation de fichiers administratifs			
Calcul des indices de chiffre d'affaires(*)	Division ICA		Pour l'Industrie, la construction et le tertiaire, source TVA
Autres travaux répétitifs			
Calcul des indices de prix agricoles	Division IPIS		Source : séries France Agrimer, presse et divers
Calcul de l'indice de référence des loyers	Division IPIS		Calcul trimestriel à partir de données IPC.
Calcul de l'indice trimestriel du coût de la construction	Division IPIS		Calcul trimestriel à partir de techniques hédoniques sur les données de l'enquête ICC-PRLN réalisées par le SOeS.
Calcul de l'indice trimestriel des loyers commerciaux	Division IPIS		Calcul trimestriel à partir de données IPC, ICC et TVA.

(*) Conformément au règlement STS d'Eurostat

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

- 2013 : arrêt du questionnement sur les commandes dans les EMB directes en lien avec l'arrêt du calcul de l'Icom ; les OPA seront également invitées à ne plus interroger les entreprises sur les commandes dans les EMB déléguées.
- 2010-2011 : L'adoption de la méthodologie hédonique pour l'indice du coût de la construction a été accompagnée d'une forte simplification des questionnaires dont la taille est passée de quatorze à six pages pour le collectif.
 - 2010 : poursuite de la dématérialisation de la collecte de l'EAP avec un objectif d'un taux de réponse par internet supérieur à 90%
 - 2010 : mise en place progressive de la collecte par Internet de l'enquête EMAGSA.
 - 2009 : première année de réalisation de l'EAP avec suppression de l'EAE et de l'EAB
 - 2008 : arrêt de l'enquête PCA.

5. Aspects particuliers du programme 2013

5.1. Aspects « Territoires »

Néant.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

En 2012, les activités 36 (captage, traitement et distribution d'eau), 37 (collecte et traitement des eaux usées) et 38 (collecte, traitement et élimination des déchets) de la section E liée à l'environnement auront été couvertes par le dispositif OPISE.

Des suggestions ont été transmises au SOeS pour que les performances énergétiques des logements soient prises en compte en « effet qualité » dans l'indice du coût de la construction, grâce à une collecte dans le questionnaire PRLN.

5.3. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Néant.

5.4. Aspects «européens »

Les opérations statistiques menées dans le cadre de l'enquête annuelle de production (EAP) s'inscrivent dans un cadre européen et contribuent à la réponse française au règlement sur les statistiques structurelles et au règlement PROCOM.

À l'exception de l'ICC, qui devrait en toute logique être prévu dans l'annexe B du règlement STS n° 1165/98, et des autres indices relatifs à la construction (dont une éventuelle reprise des index BT et TP), tous les indices de prix collectés par la division IPIS dans le dispositif OPISE répondent au susdit règlement, dans ses annexes A et D, ainsi qu'au règlement sur les statistiques agricoles.

Les indices de production industrielle et de chiffre d'affaires sont couverts par le règlement européen relatif aux statistiques conjoncturelles (règlement STS). En juin 2012, l'indice des commandes a été enlevé de la liste des indicateurs obligatoires au titre du règlement STS. L'enquête Emagsa n'est pas couverte par ce règlement mais son exploitation a permis depuis 2011 d'améliorer l'indice à 30 jours du commerce qui est fourni en application du règlement.

6. Diffusion des travaux

Opérations	Unité	Prévision	Observations
Publication annuelle des résultats de l'EAP sur insee.fr	Division ESPRI	Productions industrielles en nomenclature PRODFRA	résultats provisoires en CPF45 en juillet, définitifs en prodfra en septembre
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division IPIS	Indices des prix agricoles	12 IR par an, au 30 du mois m+1
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division IPIS	Indices de prix de production et d'importation dans l'industrie	11 IR par an, au 30 du mois m+1
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division IPIS	Indices de prix de production dans les services	4 IR par an, au 30 du mois T+2 ou T+3 (septembre)
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr 	Division IPIS	Indice de référence des Loyers	4 IR par an (janvier, avril, juillet et octobre)
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr 	Division IPIS	Indice du coût de la construction	4 IR par an (janvier, avril, juillet et octobre)
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr 	Division IPIS	Indice des loyers commerciaux	4 IR par an (janvier, avril, juillet et octobre)
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr 	Division IPIS	Indice des loyers des activités tertiaires	4 IR par an (janvier, avril, juillet et octobre)

<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Indice de la production industrielle	12 IR en 2012, le 10 de chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Indice des commandes	dernière publication prévue en février 2013 (campagne de décembre 2012) 12 IR en 2012, le 20 de chaque mois,
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Indices de chiffre d'affaires dans l'industrie et la construction	12 IR en 2012, vers le 2 de chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Chiffre d'affaires dans le commerce de détail et les services personnels	12 IR en 2012, vers le 2 de chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Chiffre d'affaires dans le commerce de gros et divers services aux entreprises	12 IR en 2012, vers le 2 de chaque mois

Annexe : liste des publications diffusées effectivement en 2011-2012

Opérations	Unité	Prévision	Observations
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr et indicespro.insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division IPIS	Indices des prix agricoles	24 IR en 2011-2012, au 30 du mois m+1
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr et indicespro.insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division IPIS	Indices de prix de production et d'importation dans l'industrie	22 IR en 2011-2012, au 30 du mois m+1
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr et indicespro.insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division IPIS	Indices de prix de production dans les services	8 IR en 2011-2012, au 30 du mois T+2 ou T+3
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Indice de la production industrielle	24 IR en 2011-2012, le 10 de chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Indice des commandes	24 IR en 2011-2012, le 20 de chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides • Mise en ligne sur insee.fr • Envoi à Eurostat 	Division ICA	Indices de chiffre d'affaires dans l'industrie et la construction	24 IR en 2011-2012, vers le 2 de chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> • Informations Rapides 	Division ICA	Chiffre d'affaires	24 IR en 2011-2012, vers le 3

Opérations	Unité	Prévision	Observations
<ul style="list-style-type: none"> Mise en ligne sur <i>insee.fr</i> Envoi à Eurostat 		dans le commerce de détail et les services personnels	de chaque mois
<ul style="list-style-type: none"> Informations Rapides Mise en ligne sur <i>insee.fr</i> Envoi à Eurostat 	Division ICA	Chiffre d'affaires dans le commerce de gros et divers services aux entreprises	24 IR en 2011-2012, vers le 5 de chaque mois
Informations Rapides et mises en ligne sur <i>insee.fr</i>	Division IPIS	Indice de référence des Loyers Loi 2008-111	8 IR en 2011-2012 vers le 10 des mois de janvier, avril, juillet et octobre
Informations Rapides et mises en ligne sur <i>insee.fr</i>	Division IPIS	Indice du coût de la construction	8 IR en 2011-2012 vers le 10 des mois de janvier, avril, juillet et octobre
Informations Rapides et mises en ligne sur <i>insee.fr</i>	Division IPIS	Indice des loyers commerciaux Loi 2008-776	8 IR en 2011-2012 vers le 10 des mois de janvier, avril, juillet et octobre

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Insee

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département Synthèses sectorielles

1. Exposé de synthèse

Compte tenu de la durée complète d'une enquête, depuis sa conception jusqu'à la diffusion des résultats et leurs approfondissements, le programme 2013 reste marqué par une forte implication sur les questions de développement durable à travers la collecte des enquêtes déchets (commerce, industrie), les extensions de champ des enquêtes EACEI et Antipol, la publication des résultats sur les consommations d'énergie des établissements du tertiaire (ECET) et un approfondissement des résultats portant sur l'implication des entreprises en matière de responsabilité sociétale (EnDD).

Les comptes nationaux avec la réalisation de la base 2010 (à paraître en 2014), ses « chantiers » spécifiques, son articulation avec le système ESANE et les questions que commenceront à poser l'intégration des premières entreprises profilées, nécessiteront aussi des investissements pour assurer une mise en œuvre satisfaisante dans le prolongement de 2012. A cet axe, peut être rattachée la réalisation de l'enquête sur les marges commerciales.

L'analyse économique du système productif prend aussi une place importante dans le programme 2013 à travers :

- la réalisation d'un Insee-références sur les entreprises, à vocation annuelle, venant compléter la diffusion des résultats ESANE sur internet, tandis qu'une diffusion appropriée des résultats plus détaillés sur l'industrie et les services sera pérennisée ;
- la diffusion des résultats de l'enquête sur la chaîne d'activité mondiale (CAM) réalisée en 2012 dans le cadre d'un volontariat européen, pour éclairer certains aspects de la problématique de la mondialisation
- la diffusion des résultats sur l'implication des TPE en matière d'outils TIC (enquête TIC-TPE réalisée en 2012)
- la réalisation de l'enquête communautaire biennale sur l'innovation (CIS2012) avec ses extensions régionales.
- la pérennisation prévue de l'opération sur les contours de réseaux pour alimenter le répertoire statistique et permettre ainsi d'évaluer leur importance économique

Comme d'habitude les demandes et opportunités européennes déterminent très largement le programme des enquêtes. Exception notable, la préparation d'une enquête sur les associations qui doit être réalisée en 2014 pour répondre aux demandes du CNIS exprimées dans un rapport spécifique.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

a) Sur l'organisation du système productif pour répondre aux avis du CNIS (cf. avis général n°7 p15 concernant la statistique d'entreprise et les avis des formations industrie, commerce et services) :

- le recueil d'une information annuelle sur les **réseaux** a été testé (parallèlement à la réalisation en novembre d'un séminaire du CNIS donnant des résultats novateurs sur leur importance), et il est

proposé d'en faire une opération annuelle pour alimenter le répertoire statistique (cf. avis d'opportunité 2012),

- le fichier fiscal TASCOM a commencé à être mobilisé pour répondre aux besoins de description de **l'équipement commercial** (cf. le rapport de la Commission des comptes du commerce de juin 2012) tandis qu'une enquête points de vente 2009 fait un nouvel état des lieux (résultats présentés à la commission commerce, à paraître début juillet)

- une information annuelle sur les **TIC et le commerce électronique** est recueillie par enquête en liaison avec les exigences européennes, et les très petites entreprises sont spécifiquement interrogées en 2012 à ce sujet, cependant qu'il est prévu de répondre aux approfondissements souhaités en matière de commerce électronique par une enquête spécifique en 2014,

-au-delà des enquêtes R&D, **l'innovation** a été éclairée via les enquêtes biannuelles CIS, répondant aux demandes européennes, avec un éclairage en 2008 sur les bénéfices environnementaux et en 2010 (résultats à paraître) sur les compétences et les dépenses d'innovation. Ces enquêtes fournissent aussi un regard sur les coopérations ou échanges internationaux en la matière ;

-sur la question de la **globalisation**, outre la réalisation pérenne de l'enquête annuelle OFATS et la fourniture des données IFATS (cf. programme du DRISS), la participation à un Essnet a aussi permis de mettre en place cette année -de concert avec certains pays européens- une enquête sur la chaîne d'activité mondiale (CAM) dont la collecte débute en juin 2012. Elle doit permettre d'éclairer le découpage de cette chaîne et de donner une estimation d'emplois délocalisés sur 2009- 2011. Dans ce cadre européen, une participation aux réflexions sur les indicateurs de mondialisation doit démarrer. S'intéressant aux différentes fonctions de l'entreprise, cette enquête CAM donnera aussi un regard sur la tertiarisation de l'économie, mais vue seulement sous l'angle spécifique d'une division internationale du travail et non dans toutes ses dimensions comme y invitait le CNIS.

Par ailleurs pour éclairer le besoin de financement des PME et leur passage de la crise, une enquête sur leur accès au financement (ATF) comparant les besoins et difficultés de financement avant et après la crise a été réalisée en 2010 dans un cadre européen.

b) Du côté **développement durable et demandes environnementales**, les besoins sur la **consommation d'énergie** sont éclairés par l'enquête annuelle EACEI, mais aussi par une enquête ponctuelle sur le tertiaire (ECET) dont la collecte est prévue à l'automne ; cette enquête doit aussi servir de base pour des questions d'évaluation de politique publique.

La question de la connaissance des éco-entreprises ou de l'impact des politiques environnementales sur les entreprises - au-delà des investissements antipollution suivi par une enquête annuelle spécifique - a été réorientée sur la connaissance de **l'implication des entreprises en matière de développement durable** (la responsabilité sociétale des entreprises), en considérant les différents piliers de ce développement : une enquête (ENDD) a été réalisée en 2011 dont les résultats devraient être disponibles à l'automne 2012 (cf. journée inter-commission prévue)

En matière de **déchets non dangereux**, pour répondre aux demandes européennes, une enquête sur les déchets industriels a été réalisée en 2009 et des estimations faites sur le commerce et l'industrie pour l'année 2010, tandis que ces deux secteurs seront de nouveaux interrogés en 2013 sur leurs déchets 2012.

Pour répondre à la demande de connaissance des **associations** (cf. avis général n° 8, page 15), au-delà de la participation au rapport du CNIS de 2010, une large enquête est prévue en 2014, avec un test préalable fin 2012-début 2013 sur la qualité du RNA.

c) Coté **tourisme**¹, une enquête sur les autres hébergements touristiques a été mise en place ; les premiers résultats mensuels réguliers sont produits depuis le début de cette année 2012, et parallèlement des investissements ont été initiés pour permettre une collecte par internet (qui est encore de faible ampleur). Par ailleurs des développements ont été effectués ou sont en cours pour évaluer l'importance locale de l'emploi touristique ou l'impact économique du tourisme.

d) Concernant la charge de réponse, on peut relever que désormais (depuis le début 2012) les entreprises disposent de la possibilité de répondre par internet à toutes les enquêtes thématiques.

e) Par rapport aux avis concernant l'ensemble du système statistique entreprise (cf. notamment avis général 1 p 14), on notera que le passage à la NAF-Rev2 et au système ESANE s'est fait en articulation avec la réalisation de la Base 2005 des comptes nationaux (diffusée en mai 2011), ce qui a impliqué une expertise importante et certain réglages du nouveau système, y compris sur sa diffusion (cf. programme du DRISS).

A cette occasion le partage industrie-commerce a été assez nettement révisé, et le rapport de la commission des comptes du commerce a été rénové en concertation avec les parties prenantes. Parallèlement les spectacles vivants ont été progressivement intégrés au champ de l'ESA services conformément à la recommandation du CNIS.

Concernant la diffusion du système ESANE, un Insee références entreprises annuel doit venir compléter à partir d'octobre 2013 la diffusion actuelle des résultats sur internet (cf. infra 3.3)

Parallèlement la préparation de la base 2010 des comptes nationaux (à paraître en 2014) est en cours alors que le système Esane n'est pas encore complètement en régime de croisière et qu'il devra évoluer pour intégrer le profilage des plus grands groupes.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

les enquêtes nouvelles prévus en 2013 sur l'année de constat 2012, sont les suivantes :

-une **enquête sur les marges commerciales** brutes par produits, portant sur un nombre limité de secteurs du commerce (cf. avis d'opportunité) pour répondre aux besoins des comptes nationaux. Réalisée **en articulation avec l'ESA commerce** et portant sur **3000** unités environ, elle permettra de valider les méthodes à retenir dans les travaux des comptes nationaux.

- **les enquêtes sur les déchets** dans le **commerce** (avec une partie à tester concernant le champ et l'appréhension du recyclage) et dans **l'industrie** (en incluant dans le champ les établissements à partir de 10 sal) ; de l'ordre respectivement de 5000 et 10000 Q, elles répondent aux besoins du règlement déchets et à des attentes liées aux objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de déchets.

- l'enquête communautaire biennale **sur l'innovation (CIS 2012)** – de l'ordre de 15000 à 2000Q - qui disposera d'extensions régionales dans plusieurs régions.

A l'occasion de leur réexamen quinquennal, il est aussi prévu :

-que l'enquête sur les consommations d'énergie dans l'industrie (**EACEI**) soit étendue aux établissements de 10 à 20 salariés,

¹ Il est à noter par ailleurs que l'approche demande concernant les comportements touristiques des résidents et des non résidents, ainsi que la couverture des besoins en matière de compte satellite du tourisme relèvent de la DGCIS.

- que l'enquête sur les investissements antipollution (**Antipol**) intègre, si possible, dans son champ la construction et les transports, compte-tenu des besoins en matière de comptes de l'environnement, liés désormais à des obligations européennes.

Par ailleurs des travaux préparatoires seront menés pour les enquêtes prévues en 2014 :

-L'enquête sur les associations, (de l'ordre de 20000 à 25000Q), dont la réalisation fait parité des recommandations du rapport du CNIS sur le sujet ;

-Une enquête sur le commerce électronique Web, de l'ordre de 5000Q, qui devrait être articulée soit sur l'enquête TIC2014, soit sur l'enquête ESA2013 commerce

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Le fichier TASCOM sur l'équipement commercial (soumis à la taxation remplaçant la taxe professionnelle) entrera dans une phase d'exploitation annuelle courante, en tant qu'instrument principal (avec ses limites plancher de surface), pour les description de l'équipement commercial fourni dans le rapport de la commission des comptes du commerce.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Coté enquêtes, les premiers résultats des enquêtes thématiques réalisées en 2012 - notamment les enquêtes Chaîne d'activité mondiale (CAM), consommation d'énergie dans le tertiaire (ECET), TIC-TPE pour les petites entreprises de moins de 10 personnes - seront rendus publics (IP, IRésultats internet...).

Ils s'ajouteront ainsi à ceux des enquêtes régulières réalisées en 2013 et publiées dans l'année – EACEI2012, Antipol2012, TIC2013 sur les entreprises de plus de 10 personnes.

Un volume Insee références entreprises, à vocation annuelle, sera réalisé pour la première fois en 2013 (sortie prévue en septembre-octobre). Il est destiné à présenter les principaux résultats sur les comptes des entreprises obtenus à partir du système d'ESANE. En plus de la vue d'ensemble (faite à partir des résultats ESANE2011), et des dossiers (dont les thèmes envisagés sont productivité dans le commerce, échanges internationaux notamment dans les services, étude sectorielle), il comprendra des fiches thématiques (sur la structure du système productif et sa démographie, l'emploi et les coûts salariaux, les facteurs de croissance, la compétitivité, la RD et l'innovation...), et des fiches sectorielles à un niveau assez agrégé, renvoyant l'examen plus détaillé des secteurs des services ou de l'industrie à des publications spécifiques (IRésultats ou Résultats internet), comme cela doit être réalisé pour la première fois à l'automne 2012. Parallèlement les IReférences commerce et services seraient supprimés.

Une étude sur les entreprises et la RSE réalisée en se fondant sur l'enquête ENDD, et une autre sur la chaîne de valeur (à partir de l'enquête CAM), seront parallèlement conduites de manière à alimenter les dossiers de l'édition 2014 suivante.

Parallèlement dans le cadre de l'ESSNET sur la chaîne de valeur mondiale, des travaux seront réalisés sur la définition et la faisabilité de nouveaux indicateurs de la mondialisation. Ils ont vocation à aboutir début 2014.

L'année 2013 sera aussi marquée par une modification de la diffusion des enquêtes tourisme. Tout d'abord l'enquête sur les autres formes d'hébergement devrait désormais faire partie de la diffusion régulière (résultats trimestriels et annuels). Ensuite dans le cadre de la centralisation de la production sur un nombre limité de sites, toutes les conventions d'extensions régionales sont revues en 2013, de manière à améliorer la pertinence statistique des zones étudiées, en accord avec le partenaire local : on vise ainsi à limiter la diversité des zones de diffusion et à fournir sur ces zones une information sur les trois types d'hébergement touristique - hôtels, camping et autres

formes – avec à l'appui une indication sur la précision des informations fournies, ce qui s'avère une demande forte des comités régionaux du tourisme (CRT).

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Nécessitant une expertise des résultats ESANE et EAP, le principal travail statistique de refonte concerne la préparation de la base 2010 des comptes nationaux (déjà commencé en 2012 et à paraître en mai 2014).

Il est aussi prévu que l'enquête contours de réseaux, destinée à alimenter le répertoire statistique SIRUS, soit intégré à un processus de production plus large de manière à progressivement mieux prendre en compte les non –réponses et le champ d'ensemble des réseaux.

Sur les enquêtes de fréquentation touristique, certaines modifications doivent être introduites dans le système de collecte mensuel de manière à favoriser la réponse par internet.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Des extensions régionales sont réalisées pour l'enquête CIS.

L'enquête sur les hébergements touristiques hôteliers fait également l'objet d'extensions régionales dans le cadre de partenariats, de manière à disposer d'information sur des zones d'intérêt local. Ces partenariats sont révisés avec de nouvelles conventions en 2013, redéfinissant ces zones, avec à l'appui la fourniture d'une indication sur la précision des informations fournies (cf point 3.3 ci-dessus). Parallèlement il est prévu que des investissements sur l'emploi touristique et l'impact économique du tourisme soient disponibles pour des études.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

Voir ci dessus la réalisation des enquêtes déchets (point 3.1), la rénovation des enquêtes EACEI et Antipol (point 3.3) et la publication (point 3.2) des enquêtes ECET (sur la consommation d'énergie dans le tertiaire, et ENdd (sur la responsabilité sociétale des entreprises).

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

C'est une des utilisations des enquêtes thématiques, notamment EACEI, Antipol, CIS, et sans doute les enquêtes CAM (chaîne d'activité mondiale), ECET (sur la consommation d'énergie dans le tertiaire, et ENdd (sur la responsabilité sociétale des entreprises).

4.4 Aspects «européens »

Les enquêtes CIS et TIC sur les plus de 10 personnes employées relèvent d'obligations découlant de règlements européens. Il en est de même des enquêtes tourisme, des enquêtes EACEI et Antipol (dans le cadre du règlement sur les statistiques de l'énergie et du règlement SBS) et aussi des enquêtes déchets (pour fournir les évaluations biennuelles répondant au règlement sur cette thématique).

La diffusion de l'enquête CAM (sur la chaîne d'activité mondiale) et de manière plus lâche, celle de l'enquête TIC-TPE (sur les entreprises employant moins de 10 personnes) relèvent aussi d'opérations discutées au niveau européen, mais sans caractère obligatoire. Il en est de même des travaux sur les indicateurs de mondialisation dans le cadre de l'Essnet « chaîne de valeur mondiale ».

5. Opérations répétitives

La liste ces opérations répétitives concernant le DSS mérite une mise à jour (cf. tableau annexé) : Elle est à compléter par l'enquête Antipol et la réalisation d'une enquête annuelle sur les contours de réseaux.

L'enquête « services dans les télécoms » doit-elle être mentionnée spécifiquement ? S'il s'agit d'une enquête prix, elle est déjà déclarée par ailleurs. Sinon le DSS ne voit pas de quoi il s'agit.

De même l'enquête sur les meublées touristiques labellisés en Languedoc-Roussillon n'est-elle pas désormais intégrée à l'enquête autres hébergements touristiques en tant qu'extension régionale ?

Par ailleurs pour le DSS, il vaudrait mieux intégrer au tableau les enquêtes CIS qui sont biannuelles.

Le champ des enquêtes EACEI et antipol sera revu. Celui de l'enquête TIC (entreprise de plus de 10 personnes employées) doit être précisé compte tenu de l'existence d'une enquête TIC-TPE au rythme moins fréquent.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

La collecte par internet est désormais proposée systématiquement pour toutes les enquêtes thématiques. Des améliorations seront apportées au système des enquêtes tourisme pour favoriser les réponses par cette voie.

A l'occasion du réexamen de l'enquête EACEI, la pertinence d'un remplacement des questions de cette enquête par une interrogation des producteurs et distributeurs d'électricité et de gaz a été examinée : l'analyse conclut à l'intérêt du maintien de ces énergies dans un questionnaire d'ensemble à la fois du point de vue faisabilité, délais et résultats.

Annexe : Publications réalisées en 2011-2012

Titre	Type de diffusion (*)	Enquête concernée	Date de diffusion	Remarques
Prix des produits agricoles	1/3	Enquêtes SSP et divers	mensuel	
Résultats touristiques hébergements	1/2/3/4 (eurostat)	Enquete insee sur les hotels et les campings	Mensuel, trimestriel	Publications mensuelles via DGCIS (tourisme.fr) trimestriel site insee
Le Tourisme en France en 2011	2 et 4	Enquête insee sur les étabs d'hébergements 2011	Avril 2012	
Comptes				
Dossiers (DT) comptes du commerce (pour la CNCC)	4 /5		Juin 2012 dec 2011	
Le commerce en 2011 :	3/ 5	CA3, Comptes	Juil 2012	
Le commerce en France édition 2011 données 2009	3 et 4/	Multi sources (ESANE, CA3, Dads, douanes...)	Mars 2012	
Dossiers (DT) comptes des services (pour la CNCS)	4/5		Juil 2012 Dec 2010	
Les services marchands en 2011	3/5	CA3, Comptes	Juil 2012	
Les services en France édition 2012 données 2009	3 et 4	Multi sources (ESANE, CA3, Dads,...)	Juil 2012	
L'agriculture en 2011 en France et en Europe	3/	Comptes, Eurostat	Juil 2012	
Dossiers (DT) comptes de l'agriculture (pour la CNCA)	4 /5		Juil 2012 Déc 2011	
Comptes prévisionnels de l'agriculture en 2011	3/4	Comptes	Dé 2011	
L'emploi salarié agricole ; le poids croissant des contrats saisonniers	3/4	Données MSA et autres sources	Sept 2011	
Autres				
Résultats sur les cons. d'énergie dans l'ind.	2	EACEI 2011	Sept. 2012	
Résultats sur les inv. antipollution	2	Antipol 2011	Fin 2012	
Le commerce de bricolage : sur un marché dynamique, des acteurs plus costauds	3	EAE, ESA, données ficales	Janv2012	
Le commerce d'article de sports : avant la crise en forte expansion	3	EAE, données fiscales	Oct. 2011	
Travailler dans le commerce de détail	3	DADS, enquete emploi	Juin 2011	
Le commerce alimentaire spécialisé : déclin enrayé ?	3	EAE, données fiscales	Juin 2011	
<i>Résultats détaillés TIC 2011</i>	2	<i>Enquête TIC 2011</i>	Mars 2012	
Livraison données TIC 2011	1/Eurostat	Enquête TIC 2011	Oct 2011	
Enquete TIC Développement des extranet et des sites web	3/	Enquête TIC 2010	juin 2011	
Les TIC dans les services	3/	Enquêtes TIC	Mars 2011	

marchands : a chaque entreprise, ses besoins				
Enquête innovation (CIS2010) résultats européens	2/	Enquête CIS2010	Juin 2012	IP et IR à paraître oct. 2012
Enquete innovation (CIS2008) résultats détaillés	2/	Enquête CIS2008	Janv 2012	Après IP oct 2010
Accès au financement des PME	2/3	Enquête accès au financement (ATF) 2010	IR Aout 2011 IP nov 2011	

(*)

1 alimentation de processus aval (comptes nationaux, Eurostat, bases multi sources...)

2 données détaillées, base de données, fichiers détail

3 4pages, indicateurs, indices

4 synthèses, analyses, publications de référence,

5 valorisation, communication, séminaire, conférence

Annexe 3 : Enquêtes répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2012 »

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur les roulements	2012T720EC	ARTEMA	Trimestrielle
Enquête sur les engrenages et organes de transmission	2012T721EC	ARTEMA	Trimestrielle
Enquête complémentaire sur les échanges internationaux de services (Eceis)	2012A084BF	BdF	Annuelle
Enquête Contribution des entreprises d'investissement et des émetteurs d'actions cotées à Protide - Production de statistiques de titres en détention	2012	BdF	Trimestrielle
Enquête sur les créances et les dettes commerciales des entreprises résidentes vis-à-vis d'entreprises non résidentes (ECO)	2012T038BF	BdF	Trimestrielle
Enquête sur les créances et dettes financières détenues par les entreprises non financières résidentes auprès de leurs partenaires non résidents (EFI)	2012T039BF	BdF	Trimestrielle
Enquête annuelle Aquaculture	2012	BSPA	Annuelle
Enquête annuelle Acemo sur les petites entreprises	2012A018TV	Dares	Annuelle
Enquête complémentaire Acemo sur la répartition des salariés et les conventions collectives	2012A020TV	Dares	Annuelle
Enquête Acemo sur la négociation et la représentation des salariés	2012A021TV	Dares	Annuelle
Enquête Acemo sur la participation, l'intéressement, les plans d'épargne entreprise et l'actionnariat des salariés (Pipa)	2012A082TV	Dares	Annuelle
Enquête sur l'insertion six mois après la sortie d'un contrat de professionnalisation	2012	Dares	Mensuelle
Enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre (Acemo)	2012T019TV	Dares	Trimestrielle
Enquête statistique sur les mouvements de main-d'oeuvre (Emmo)	2012T069TV	Dares	Trimestrielle
Enquête sur les effectifs d'élèves du second degré dans les établissements privés d'enseignement	2012	DEPP	Annuelle
Enquête sur les effectifs d'élèves dans les classes préparatoires aux grandes écoles dans les établissements privés d'enseignement	2012	DEPP	Annuelle
Enquête sur les effectifs d'élèves dans les sections de techniciens supérieurs dans les établissements privés d'enseignement	2012	DEPP	Annuelle
Enquête sur l'insertion dans la vie active des jeunes à la sortie de l'enseignement scolaire et de l'apprentissage	2012	DEPP	Annuelle
Panel d'élèves du 1er degré recrutés en 1997 - Prolongation de l'observation jusqu'à la fin de la scolarité secondaire	2012A079ED	DEPP	Annuelle
Panel d'élèves du second degré recrutés en 2007	2012A080ED	DEPP	Annuelle
Panel d'élèves du premier degré recrutés en 2011	2012A087ED	DEPP	Annuelle
Enquête sur le suivi des élèves sortant des établissements d'enseignement technique agricole	2012A710AG	Dger	Annuelle
Enquête sur le cheminement scolaire et professionnel des anciens élèves, étudiants ou apprentis diplômés de l'enseignement agricole	2012A717AG	Dger	Annuelle
Enquête auprès des organismes offrant des couvertures complémentaires santé	2012A078SA	Drees	Annuelle

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés (industrie hors IAA)	2012	Insee-D S E	Annuelle
<i>Enquête sur les services de télécommunications ???</i>	<i>2012</i>	<i>Insee-D S E</i>	<i>Annuelle</i>
Enquête sur les "technologies de l'information et de la communication" (Tic) dans les entreprises de plus de 10 personnes employées	2012A023EC	Insee-D S E	Annuelle
Enquête sur l'innovation (CIS)		Insee-D S E	biannuelle
Enquête sur les liaisons financières	2012A033EC	Insee-D S E	Annuelle
Enquête sectorielle annuelle (ESA)	2012A034EC	Insee-D S E	Annuelle
Enquête Crédit-bail	2012A041EC	Insee-D S E	Annuelle
Enquête annuelle de production (EAP)	2012A043EC	Insee-D S E	Annuelle
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	2012A045EC	Insee-D S E	Annuelle révision
Enquête annuelle sur les investissements antipollution (Antipol)		Insee-DSE	Annuelle révision
Enquête annuelle sur les contours de réseaux		Insee DSE	Annuelle
Enquête européenne sur l'activité des filiales étrangères des groupes (Outward FATS)	2012A085EC	Insee-D S E	Annuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés (industrie hors IAA)	2012	Insee-D S E	Mensuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration (Industrie hors IAA)	2012	Insee-D S E	Mensuelle
Enquête mensuelle sur l'activité des grandes surfaces alimentaires (Emagsa)	2012M007EC	Insee-D S E	Mensuelle
Enquête Observation des prix de l'industrie et des services aux entreprises	2012M015EC	Insee-D S E	Mensuelle
Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie	2012M016EC	Insee-D S E	Mensuelle
Enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques	2012M017EC	Insee-D S E	Mensuelle
Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air.	2012M074EC	Insee-D S E	Mensuelle
Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros	2012B013EC	Insee-DESE	bimestrielle
Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie	2012M009EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment	2012M011EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobile	2012M012EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête mensuelle de conjoncture dans les services	2012M014EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie	2012S701EC	Insee-DESE	semestrielle
Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	2012T010EC	Insee-DESE	Trimestrielle
Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment	2012T702EC	Insee-DESE	Trimestrielle
Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière	2012T703EC	Insee-DESE	Trimestrielle
Enquêtes de recensement et de contrôle d'exhaustivité ; recensement des communautés	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquêtes annuelles de recensement - Cycle 2009-2013	2009A001EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête sur l'emploi dans les DOM	2012A004EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête "Cadre de vie et sécurité" de 2012	2012A030EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête Entrée dans la vie adulte (EVA)	2012A044EC	Insee-DSDS	Annuelle

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Panel sur les ressources et les conditions de vie des ménages	2012A060EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête annuelle sur le coût de la main d'oeuvre et la structure des salaires (Ecmoss) - cycle quadriennal 2010-2013	2012A061EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête sur les technologies de l'information (TIC) auprès des ménages	2012A068EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête sur le coût de la main d'oeuvre et la structure des salaires (Ecmoss) auprès des collectivités territoriales	2012A083EC	Insee-DSDS	Annuelle
Enquête de conjoncture auprès des ménages mensuelle (Camme)	2012M036EC	Insee-DSDS	Mensuelle
Enquête Indice des prix à la consommation (IPC)	2012M040EC	Insee-DSDS	Mensuelle
Enquête expérimentale "Données de caisse"	2012M713EC	Insee-DSDS	Mensuelle
Enquête sur l'emploi en métropole	2012T003EC	Insee-DSDS	Trimestrielle
Enquête nationale sur les loyers et les charges	2012T005EC	Insee-DSDS	Trimestrielle
Enquête conjoncturelle sur les loyers auprès des bailleurs sociaux	2012T022EC	Insee-DSDS	Trimestrielle
Enquête sur les flux touristiques à la Réunion	2012A900RG	Insee-Régions	Annuelle
Enquête sur les flux touristiques à Mayotte	2012A901RG	Insee-Régions	Annuelle
Enquête Aéronautique-Espace - Enquête annuelle auprès des fournisseurs, sous-traitants, et prestataires de service du secteur aéronautique et spatial en Aquitaine et Midi-Pyrénées	2012A904RG	Insee-Régions	Annuelle
Enquête de fréquentation des meublés touristiques labellisés en Languedoc-Roussillon	2012	Insee-Régions	Trimestrielle
Enquête auprès des sortants des listes de pôle emploi	2012	Pôle emploi	Trimestrielle
Enquête sur les effectifs d'étudiants auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités	2012	SIES	Annuelle
Enquêtes sur les effectifs d'étudiants dans les écoles d'ingénieurs	2012	SIES	Annuelle
Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche et au développement (R&D) dans les entreprises et le volet chercheurs/ingénieurs associé	2012A062RE	SIES	Annuelle
Enquête sur le devenir des bacheliers 2008	2012A711ED	SIES	Annuelle
Enquête annuelle sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les associations et dans les groupements d'intérêt public (GIP)	2012A716RE	SIES	Annuelle
Les effectifs dans les établissements publics et privés d'enseignement supérieur	2012	SIES	Trimestrielle
Enquête sur l'activité des entrepôts et des plates-formes logistiques	2012	SOeS	Annuelle
Enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires	2012A042TR	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle sur la production d'électricité	2012A064EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle Statistiques gazières	2012A065EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle sur le transport et la distribution de l'électricité	2012A075EQ	SOeS	Annuelle
Enquête annuelle sur le chauffage urbain et la climatisation urbaine	2012A077EQ	SOeS	Annuelle
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules routiers de marchandises (TRM)	2012H053TR	SOeS	infra annuelle
Enquête mensuelle sur l'activité en métropole (travaux publics)	2012M024AU	SOeS	Mensuelle
Enquête sur l'activité en métropole du bâtiment (Fédération Française du bâtiment)	2012M056EQ	SOeS	Mensuelle
Enquête sur le prix des terrains à bâtir	2012M067LO	SOeS	Mensuelle

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
L'indice du coût de la construction et l'enquête sur le prix de revient des logements neufs	2012T006LO	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie des travaux publics	2012T025AU	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur les prix des services de transport routier de marchandises	2012T049TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête sur les prix de l'entreposage et de la manutention	2012T050TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête des prix des travaux d'entretien amélioration de logements	2012T054LO	SOeS	Trimestrielle
Enquête sur la commercialisation des logements neufs	2012T066LO	SOeS	Trimestrielle
Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers, par lecture de "chronotachygraphes"	2012T704DD	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur les prix dans le transport fluvial de marchandises	2012T707TR	SOeS	Trimestrielle
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	2012T714TR	SOeS	Trimestrielle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organisations professionnelles agréées ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Annuelle
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire TerUti-Lucas	2012A026AG	SSP	Annuelle
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	2012A031AG	SSP	Annuelle
Enquête annuelle sur les études et les investissements pour protéger l'environnement (Industries agricoles et alimentaires)	2012A032AG	SSP	Annuelle
Enquête sur les consommations et les productions d'énergie dans les exploitations agricoles en 2012.	2012A047AG	SSP	Annuelle
Enquête "inventaire national des vergers - phytofruits"	2012A048AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel caprin au 1er novembre	2012A071AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel ovin au 1er novembre	2012A072AG	SSP	Annuelle
Enquête "terres labourables"	2012A086AG	SSP	Annuelle
Enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins	2012T052AG	SSP	Annuelle
Enquête prix des bois - prix des grumes	2012S027AG	SSP	infra annuelle
Enquête Cheptel porcin au 1er mai et au 1er novembre	2012S070AG	SSP	infra annuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Mensuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Mensuelle
Enquête mensuelle sur la collecte et le prix du lait	2012M035AG	SSP	Mensuelle
Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA)	2012M037AG	SSP	Mensuelle
Enquête mensuelle auprès des accouveurs et des sélectionneurs	2012M051AG	SSP	Mensuelle
Enquête semestrielle de branche exécutée par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	semestrielle
Enquête prix des bois - prix des bois de trituration	2012T028AG	SSP	Trimestrielle

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête prix des bois - prix du bois énergie sylvicole	2012T029AG	SSP	Trimestrielle
Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par un organisme professionnel agréé ou par un établissement public bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Trimestrielles
Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Trimestrielles

Annexe 4 : autres opérations de production à caractère permanent

a) Entreprises et stratégies du marché [↑](#)

Opérations	Type	Objectif
Démographie des entreprises et des établissements : créations, défaillances ... <i>Insee - DSE</i>	Traitement statistique du répertoire des entreprises et des établissements (REE) et des déclarations au Bodacc (<i>Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales</i>)	Etudier la dynamique des entreprises. National et local.
ESANE Système unifié de statistiques d'entreprises <i>Insee - DSE</i>	Exploitation des déclarations de bénéfices des entreprises aux Impôts : Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC), Bénéfices Non Commerciaux (BNC) ou bénéfices Agricoles (BA) Rapprochement avec les enquêtes sectorielles annuelles (ESA).	Produire des statistiques structurelles sur les entreprises françaises.
Indices de chiffre d'affaires <i>Insee - DSE</i>	Exploitation des déclarations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Les indices de chiffre d'affaires (ICA) permettent de mesurer mensuellement l'évolution de l'activité dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce de détail, des services aux ménages, du commerce de gros et des divers services aux entreprises.
Chiffres du commerce extérieur <i>Dir Douanes - DSEE</i>	Traitement statistique des : - Déclarations en douane - Déclarations d'échanges de biens pour l'UE (DEB)	Etablir les éléments d'analyse conjoncturelle du commerce extérieur par grandes activités et grandes régions géographiques
Statistiques agricoles : surfaces, quotas, aides <i>SSP</i>	Exploitation des déclarations de surfaces, fichiers nationaux des aides, ...	Apporter des éléments de cadrage aux politiques agricoles
Statistiques sur la Pêche <i>Bureau stats pêche et aquaculture (BSPA°)</i> <i>Ifremer</i>	Exploitation statistique : • des journaux de bord et fiches de pêche (BSPA), • des notes de ventes dans les halles à marée (Ifremer)	Etablir des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures et débarquements et sur les ventes.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES**Insee**

- **Direction des études et synthèses économiques**
- . **Département de la conjoncture**
- . **Division des enquêtes de conjoncture**

1. Exposé de synthèse

Durant l'année 2013 la Division des enquêtes de conjoncture conclura les travaux prévus dans le cadre du Moyen terme 2009-2013, dont les événements les plus marquants auront été le passage à la NACE révision 2 et la NAF révision 2, la forte progression de la collecte par internet, la standardisation des Informations Rapides et la création d'un Information Rapide France, l'élaboration de nouveaux indicateurs synthétiques, la diffusion des résultats d'août suite à la mise en place de la collecte d'août en 2008, des présentations régulières d'études dans le cadre de séminaires internationaux, et la refonte complète de l'application Conjoncture (projet Conjoncture 2).

L'année 2013 verra la mise en production d'une partie de l'application Conjoncture 2, avec une double campagne en février 2013 avant d'abandonner complètement l'ancien dispositif en avril. Cette opération nécessitera un investissement important de l'ensemble de la division que ce soit dans le cadre de tests, de la préparation du changement de chaîne applicative, des travaux à réaliser en double lors du mois de février ou de la mise prise en main définitive de la nouvelle application en avril.

Une fois la nouvelle application stabilisée en production, la Division des enquêtes de conjoncture pourra relancer des investissements sous forme d'études, aussi bien méthodologiques qu'économiques, de façon à enrichir sa contribution au diagnostic conjoncturel.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Au cours du premier semestre 2013 la première tranche de la nouvelle application Conjoncture sera livrée et mise en production. Cette tranche comprend l'ensemble des outils de gestion des enquêtes, dont les outils de saisie. Une deuxième tranche, dont la mise en production est prévue pour mi-2014, comprend les outils d'analyse et d'agrégation des réponses individuelles.

La mise en production de 2013 permettra de s'affranchir de la technologie Paradox, technologie obsolète et pour laquelle les compétences en interne à l'Insee se font de plus en plus rares, ce qui fait peser un risque important sur le dispositif des enquêtes. Cette mise en production apportera aussi des améliorations de l'outil de saisie des questionnaires ce qui permettra des gains de productivité substantiels.

3. Travaux nouveaux en 2013

Pas de travaux nouveaux en 2013

4. Aspects particuliers du programme 2013

Aucuns

5. Opérations répétitives

toutes les enquêtes ci-dessous sont reconduites

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	Périodicité de l'enquête
Enquête bimestrielle de conjoncture dans le commerce de gros	2012B013EC	Insee-DESE	bimestrielle
Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie	2012M009EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie du bâtiment	2012M011EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête mensuelle de conjoncture dans le commerce de détail et le commerce et la réparation automobile	2012M012EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête mensuelle de conjoncture dans les services	2012M014EC	Insee-DESE	Mensuelle
Enquête semestrielle sur la situation de trésorerie dans l'industrie	2012S701EC	Insee-DESE	semestrielle
Enquête trimestrielle sur les investissements dans l'industrie	2012T010EC	Insee-DESE	Trimestrielle
Enquête trimestrielle de conjoncture dans l'artisanat du bâtiment	2012T702EC	Insee-DESE	Trimestrielle
Enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière	2012T703EC	Insee-DESE	Trimestrielle

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

A partir de 2004 une collecte par internet a progressivement été mise en place pour les enquêtes de conjoncture. Depuis 2011 toutes les enquêtes bénéficient de la collecte par internet en plus de la collecte papier. En 2013 les efforts de promotion de la collecte internet continueront (mi-2012 le pourcentage de réponses reçues par internet est de 65 %)

MINISTÈRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

- Direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services

. Sous-direction de la prospective, des études économiques et de l'évaluation

Programme non disponible

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
- Service de l'observation et des statistiques (SOeS)
. Sous-direction des statistiques sur les transports

1. Exposé de synthèse

Le contexte :

Le programme de travail du SOeS en matière de statistiques sur les transports est assez fortement déterminé par les règlements européens et les recommandations du rapport du CNIS sur l'inventaire des besoins d'information dans les transports (2007) ainsi que par les demandes exprimées par la Commission des comptes des transports.

Il est également influencé par la nécessité de fournir des éléments relatifs aux transports à un niveau plus localisé de manière à accompagner les DREALS en matière de diffusion statistique régionale voire plus localisé encore.

Connaissance des véhicules et des transports routiers

La mise en production totale et sécurisée et la gestion de SIDIV (système d'information décisionnel sur l'immatriculation des véhicules, remplaçant du Fichier central des automobiles) sont une priorité ainsi que l'utilisation des contrôles techniques pour estimer le parc effectif localisé et les km que ces véhicules parcourent annuellement. Cet outil doit devenir le pilier du système statistique sur les véhicules routiers, leur usage et leurs externalités.

Le bilan de la circulation routière qui rassemble et met en cohérence les données sur le parc de véhicules, la circulation routière et la consommation de carburants a été rebasé en 2011 mais doit encore être rénové dans sa fonctionnalité : L'objectif de moyen terme est de le régionaliser d'une part, de le distinguer circulation locale et circulation longue distance d'autre part.

La nouvelle enquête « 2RM » sur l'usage des deux-roues motorisés réalisée en 2012 sera diffusée. Les travaux seront engagés pour commencer l'enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de voyageurs si possible fin 2013 (pour disposer de résultats fin 2014) en rénovant le questionnaire de manière à mieux estimer les voyageurs-km et répondre aux recommandations du rapport du Cnis sur les besoins d'information sur les transports.

Une étude sera menée fin 2012 début 2013 pour étudier la possibilité de remplacer l'enquête TRANSIT par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes. L'enquête Transit est réalisée tous les 5 ans aux frontières et consiste principalement à interroger les conducteurs de poids-lourds interceptés sur leur chargement, origine et destination. Elle fournit également des indications sur les itinéraires empruntés et les achats de carburants. A défaut, la prochaine enquête devrait être réalisée sur le terrain tout au long de 2014 ou 2015 (négociations en cours avec l'Autriche et la Suisse).

Mise en œuvre de la collecte d'informations sur le transport ferroviaire dans un nouveau cadre juridique

Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur les besoins d'information transport, un cadre réglementaire a été adopté pour la collecte d'informations sur le transport ferroviaire : après l'article 1 de la loi sur la régulation ferroviaire du 8 décembre 2009, un décret et un arrêté d'application ont été adoptés le 23 avril 2012 de manière à organiser l'accès des autorités publiques à l'information sur le transport ferroviaire.

Ce nouveau cadre juridique permettra une collecte d'information du même type que celle précédemment réalisée à partir de l'enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires. Elle comprend un volet mensuel (contre trimestriel précédemment) et annuel plus riches que l'information recueillie dans le cadre de l'enquête statistique qui sera ainsi abandonnée.

Meilleure connaissance de la multi-modalité et de l'intermodalité

La multimodalité est un axe majeur de la politique des transports. En matière d'information statistique, cela conduit à rechercher une meilleure connaissance des opportunités offertes par les infrastructures d'une part, par celle de flux complets des chaînes de transport d'autre part.

Pour les marchandises, l'alimentation de la base de donnée SITRAM sera enrichie avec les flux de transport maritime. L'intégration dans cette base de données de statistiques de transport par origine et destination plus fines que jusqu'à présent grâce aux travaux menés avec VNF (fluvial) et au recueil des nouvelles statistiques ferroviaires permettra une approche multi-modale nouvelle.

La recherche de connaissance des entrepôts avec la sécurisation du processus de constitution du répertoire des entrepôts, la mise en œuvre d'une enquête d'amélioration du répertoire et d'une exploitation statistique des informations qu'il contient devrait permettre de disposer en 2013 d'un panorama complet de cette activité qui constitue le cœur de la logistique, occupe de l'ordre de 500 mille salariés et structure les opportunités de transfert modal.

Débutera en 2013 un travail de préparation des dispositifs futurs de connaissance de la mobilité des ménages dans la mesure où l'existence d'enquêtes lourdes nationales comme l'ENTD pourrait être compromise à l'avenir. L'idée est de constituer à partir de sources multiples une information nationale régulière sur l'évolution de la mobilité des ménages (panel SDT, recensement de la population, enquêtes ménages-déplacements, bilans de la circulation...).

Connaissance des territoires

Ces dernières années ont vu la problématique adressée à la sous-direction des statistiques de transports évoluer vers une demande d'information de plus en plus localisée. La sous-direction poursuivra et intensifiera les transmissions d'informations statistiques sur les Transports et la logistique aux Dréals.

A la suite des travaux menés à partir de l'exploitation du recensement de la population dans le domaine des transports, le SOeS s'attache à constituer une base de données nationale relatives aux infrastructures de transports et en particulier des équipements ouverts aux ménages : gares, aéroports, stations services... Ces équipements alimenteront la Base permanente des équipements gérée par l'Insee et facilitera les études sur la mobilité et les comportements associés. En collaboration avec le Certu et le réseau scientifique et technique du ministère, le SOeS cherchera le moyen d'enrichir la base permanente des équipements avec des informations sur les transports en commun urbains.

Après la mise à disposition d'informations enrichies issues du recensement (estimation des distances parcourues dans les trajets domicile-travail), les travaux sur les émissions de CO2 (domicile travail/études), le SOeS travaillera avec l'Insee (département de l'action régionale) sur la réalisation d'outils visant à étudier la vulnérabilité des ménages vis-à-vis des prix de l'énergie. Ces travaux reposent sur l'estimation localisée des dépenses liées aux transports quotidiens et mobiliseront les enquêtes existantes (ENTD, EMD...), le recensement de la population, les données issues de SIDIV sur les véhicules...

Économie des transports

Le rapport sur les comptes des transports établit chaque année le bilan complet de la situation économique du secteur, et au delà liée à l'activité des transports et de la logistique. En 2012 le Compte satellite des transports s'est adapté au changement de base des comptes nationaux intervenu dans le cadre central au printemps 2011.

Les conditions sociales (emploi, salaires et durée du travail) dans les transports et en particulier dans le transport routier donneront lieu à des diffusions plus régulières. La diffusion des résultats trimestriels et annuels de l'emploi et du marché du travail a déjà fait, en 2010 l'objet d'une amélioration sensible.

L'intégration des données d'Esane dans le rapport de la Commission et dans des études et synthèses du SOeS ou d'autres services du ministère constituera une étape importante de la réorganisation du système statistique d'entreprises. Après l'avis d'opportunité favorable délivré par le Cnis, un indice du prix du fret ferroviaire sera développé ouvrant la possibilité de production d'un indice d'ensemble du transport de fret et de la logistique. La production de ces indices sera désormais partagée entre l'Insee qui en reprend l'essentiel fin 2012 et le SOeS qui gardera dans le domaine quelques travaux de collecte.

Dans le domaine du prix du transport de voyageurs, la DGAC ayant en place un indice concernant le transport aérien, le SOeS tentera d'élaborer un indice similaire dans le domaine du transport

ferroviaire longue distance dans le cadre d'un partenariat de recueil d'information avec RFF et le service de l'économie, de l'évaluation et de l'intégration du développement durable.

La qualité de service constitue un aspect important du choix des modes de transports que les ménages utilisent. Les travaux engagés dans le cadre de la Commission des comptes des transports sur la qualité de service dans les transports en commun urbain seront diffusés dans le rapport de 2013.

Dans le domaine du suivi de la conjoncture, la prise en compte de l'extension de l'enquête services au TRM réalisée par l'Insee sera valorisée par le SOeS. La note de conjoncture devrait être réorganisée de manière à mieux mettre en lumière les évolutions en valeur ou prix en complément des évolutions en volume et du tissu productif (entreprises, emploi) déjà bien suivis.

Un groupe de travail du Forum international des transports (OCDE) débute avec l'ambition de produire une méthodologie et des recommandations en matière de connaissance de l'investissement et du capital immobilisé en infrastructures de transports. Le SOeS participera à ce groupe de travail.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Rattrapage des retards en matière de statistiques européennes

La France est maintenant en règle avec l'ensemble des règlements statistiques en matière de transports. Concernant les règlements spécifiquement transports (aérien, maritime, routier, fluvial, ferroviaire), la France respecte maintenant l'ensemble des obligations. Elle a pour cela particulièrement travaillé dans le domaine aérien et maritime pour le respect des délais et dans le domaine ferroviaire pour la complétude des réponses en particulier sur le nombre d'unités de transport intermodal.

Dans les règlements non spécifiquement transports, concernant les indices de prix, la France répond désormais à l'ensemble des demandes (et même au delà avec l'indice de prix du fret fluvial) après avoir créé un indice de prix du fret maritime, aérien, de l'entreposage et de la manutention au cours des 5 dernières années.

Connaissance des échanges internationaux :

Dans ce domaine, si tout n'a pas été réalisé, beaucoup a été fait : l'enquête Transit 2010 a été réalisée et étendue de manière à mieux connaître les flux de transport trans-Manche. Les résultats sont en cours de diffusion et seront mis en ligne dans leur intégralité à l'automne 2012.

Les données des enquêtes TRM européennes sont maintenant exploitées régulièrement et donnent lieu à publication régulière de tableaux et étude dans les 12 mois suivant la fin de l'année. La qualité de ces données rassemblées par Eurostat s'est nettement améliorée au cours des dernières années.

Les données portuaires collectées par la DGITM sont maintenant de meilleure qualité (en particulier dans la ponctualité, mais aussi dans la robustesse des résultats) et ont fait l'objet d'une exploitation par le SOeS non encore diffusée largement permettant de mieux connaître le cabotage / transport international. Ces travaux qui ont été menés ponctuellement devraient à l'avenir être réalisés régulièrement et intégrés dans le panorama des données transports diffusées sur le site du SOeS.

La connaissance des hinterlands des ports a progressé grâce aux travaux menés par la DGITM, mais ne font pas encore l'objet d'une diffusion publique.

Connaissance des origines-destinations et des prix du transport aérien

La DGAC a mis en place une enquête régulière réalisée en deux vagues dans les aéroports (opportunité en mai 2010 – commission entreprises) dont les résultats sont diffusés sur le site internet du ministère pour répondre à la recommandation du rapport du Cnis sur la connaissance des véritables origines-destinations du transport aérien.

Dans le domaine des prix, le SOeS produit désormais un indice de prix du transport ferroviaire de fret aérien et la DGAC un indice mensuel de prix du transport aérien de voyageur diffusé sur le site du ministère et intégré dans l'indice des prix à la consommation de l'Insee.

Connaissance de la logistique

Conformément à la recommandation du rapport du Cnis, le SOeS a mis en place un système d'information sur les entrepôts et plates-formes logistiques articulé autour d'un répertoire d'établissements multisources, dont la qualité est contrôlée par un système d'enquêtes d'amélioration du répertoire et sur lequel s'appuie une enquête (non permanente comme initialement prévu) a périodique sur l'activité des entrepôts.

La première enquête réalisée n'a pas donné lieu à publication car elle reposait sur un trop petit nombre d'unités mais a servi de test à grande échelle de la seconde enquête dont les résultats sont diffusés sur le site du SOeS.

Le répertoire fera l'objet d'exploitations dans le courant de l'année 2013.

Circulation routière

Le bilan de la circulation a été rebasé, mais l'information sur les comptages routiers n'a pas fondamentalement progressé : l'indice conjoncturel de circulation (routes nationales) a retrouvé une publication régulière après plus d'un an d'interruption mais les données relatives aux routes départementales ne sont pas rassemblées. Sur le réseau routier national, le sondage de la circulation a été réalisé en 2010 par le Sétra.

Transport combiné

L'enquête auprès des opérateurs ferroviaires a été modifiée de manière à produire une information sur le transport combiné et en particulier sur le nombre d'unités intermodales transportées par le mode ferroviaire. Avec le nouveau mode de collecte, la question sur les unités intermodales n'est plus directement suivie, mais elle fera l'objet d'estimations à partir des informations recueillies.

Qualité des statistiques en matière de transport en commun

Les résultats des enquêtes TCU (transport en commun urbain) et TCD (transport en commun départementaux) ont fait l'objet ces dernières années d'une rénovation. En parallèle, une enquête du même type sur les transports en commun régionaux (TCR) est en cours de préparation et devrait être collectée pour la première fois en vraie grandeur en 2012.

En parallèle, la collecte d'information sur le transport ferroviaire dans le cadre du décret et de son arrêté d'application du 23 avril permettra de mettre les trafics effectifs (trains, voyageurs, places offertes) en regard de l'enquête TCR qui porte plus sur l'organisation du transport et les comptes des exploitants.

D'autre part, des travaux seront initiés pour rassembler les informations localisées sur les arrêts et description des lignes de TCU et TCD de manière à produire une information nationale mais localisée sur l'accessibilité. Ces travaux viennent en complément ou en appui de ceux menés dans le cadre de la CCTN sur la qualité de service dans les transports en commun urbain.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Mise en place d'un indice de prix du transport ferroviaire de marchandises : suite à l'avis favorable donné par le Cnis sur l'opportunité d'une telle opération, le SOeS a débuté le travail de mise en place d'un indice de prix du fret ferroviaire. Dans le contexte d'évolution importante des parts de marché des différents opérateurs ferroviaires (les concurrents de l'opérateur historique apparus en 2007 représentent désormais 29 % du transport ferroviaire de marchandises), cet indice reposera sur une

collecte auprès des principaux chargeurs, tout au moins pour la première base de l'indice. Ce travail ne s'inscrit pas dans le cadre du règlement européen STS, mais vise à répondre à une partie de la recommandation R13 du rapport du CNIS sur les besoins d'information dans les transports et permettrait de constituer à terme un indice d'ensemble du prix du transport de fret et de la logistique.

Préparation d'une enquête sur l'utilisation des véhicules de transport routier de voyageurs : Après 6 ans d'interruption de l'enquête permanente sur le transport routier de voyageurs, une enquête renouvelée sera préparée de fin 2012 à fin 2013. Elle vise à mieux mesurer l'utilisation des autocars, notamment dans le transport occasionnel. L'enquête sera totalement renouvelée par rapport à l'ancienne car elle s'appuiera sur la connaissance désormais fine des distances parcourues par le parc d'autocar grâce à la mobilisation de SIDIV et des contrôles techniques des véhicules. Elle permettra de mieux connaître le mode d'exploitation des véhicules, l'intensité au cours de l'année de leur usage, les origines-destinations des transports de personnes et le nombre de km parcourus par les passagers.

3.2 Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Mise en place (possible) d'un indice de prix du transport ferroviaire de voyageurs : à l'instar des travaux menés par la DGAC sur le transport aérien, le SOeS participe à la mise en place un robot tarifaire allant collecter des informations sur les prix de voyages par train de manière à constituer un indice de prix. Cette réalisation répond à une partie de la recommandation R13 du rapport du CNIS sur les besoins d'information dans les transports.

L'**arrêté sur les statistiques ferroviaires** permettra une collecte nouvelle d'information extrêmement détaillée auprès de l'ensemble des opérateurs ferroviaires et gestionnaires d'infrastructures sur l'année 2012 au printemps 2013. Cette collecte d'information répondra à une partie des recommandations R2, R3 et R4 du rapport du CNIS sur les besoins d'information dans les transports.

La généralisation de l'**utilisation des données des Contrôles techniques** a pris du retard. Elle vise à connaître un parc de véhicules routiers de bonne qualité à un niveau géographique, technique (âge des véhicules...) détaillés permettant d'estimer des km totaux parcourus et des impacts environnementaux robustes ainsi qu'un meilleur calibrage des échantillons d'enquêtes sur l'utilisation des véhicules.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Calcul d'indicateurs de qualité de service dans le cadre de la Commission des comptes des transports. Ces indicateurs seraient produits à partir d'informations recueillies auprès des autorités organisatrices de transports (grandes agglomérations, régions) en vue de répondre à la recommandation R19 du rapport du Cnis sur les besoins d'information dans les transports.

Travaux de récupération d'information sur la circulation routière sur le réseau routier départemental.

Système d'information sur la mobilité des ménages : constitution à partir de sources multiples d'une information nationale régulière sur l'évolution de la mobilité des ménages (panel SDT, recensement de la population, enquêtes ménages-déplacements, bilan de la circulation,...)

Contribution à la Base permanente des équipements de l'Insee : constitution de base de données d'équipement de transports et mise à jour annuelles (gares ferroviaires, aéroports, ports maritimes, stations-services...)

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Alimentation de la BPE de l'Insee sur des équipements liés aux transports : gares, aéroports, stations services...

Travaux sur la précarité / vulnérabilité énergétique des ménages à partir du recensement de la population, de la BPE, des données relatives à l'accès aux soins et de la modélisation des déplacements avec le pôles « analyse territoriale » de l'Insee.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

néant

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

néant

4.4 Aspects « européens »

néant

5. Opérations répétitives

Enquêtes répétitives

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête	
Enquête statistique auprès des opérateurs ferroviaires	2012A042TR	SOeS	Annuelle	Remplacée par une collecte « administrative »
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules routiers de marchandises (TRM)	2012H053TR	SOeS	infra annuelle	
Enquête trimestrielle sur les prix des services de transport routier de marchandises	2012T049TR	SOeS	Trimestrielle	Transférée à l'insee PVIS
Enquête sur les prix de l'entreposage et de la manutention	2012T050TR	SOeS	Trimestrielle	Transférée à l'insee PVIS
Enquête trimestrielle sur les prix dans le transport fluvial de marchandises	2012T707TR	SOeS	Trimestrielle	Transférée à l'insee PVIS
Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers, par lecture de "chronotachygraphes"	2012T704D	SOeS	Trimestrielle	
Enquête trimestrielle sur l'activité de la messagerie	2012T714TR	SOeS	Trimestrielle	
Enquête TCU	Hors loi de 51	Certu	annuel	
Enquête TCD	Hors loi de 51	Certu	annuel	
Panel Carburant	Hors loi de 51	Kantar-World Panel	annuel	Marché avec le SOeS et l'Ademe
Panel Parc Auto	Hors loi de 51	Sofres	annuel	Marché avec l'Ademe

autres opérations de production à caractère permanent (Environnement, développement durable)

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectif</i>
Dispositif SitraM Système d'information sur les transports de marchandises SOeS	La banque de données annuelles SitraM est alimentée par 4 sources administratives : - le fichier rail, des statistiques ferroviaires (enquête auprès des opérateurs ferroviaires puis décret information ferroviaire) - le fichier voies navigables intérieures de « Voies Navigables de France », - les fichiers sur l'utilisation des véhicules routiers de marchandises (TRM) d'autres pays de l'UE - le fichier des Douanes recensant les transports internationaux faisant l'objet du commerce extérieur de la France.	Etablir les flux de marchandises selon le mode de transport, la nature des marchandises, l'origine et la destination, le volume et le conditionnement.
SIDIV Immatriculations de véhicules SOeS	Exploitations des fichiers de mouvements sur les certificats d'immatriculation (SID-SIV) du ministère de l'intérieur ainsi que les contrôles techniques des véhicules (OTC-UTAC).	Etudier la dynamique du parc automobile
SI – entrepôts et plates formes logistiques Répertoire des entrepôts SOeS	Exploitations fichiers multiples (Sirene, GIDIC, DADS, Sitadel, fichiers professionnels...) pour constituer un répertoire des entrepôts et plates-formes logistiques	Etudier l'organisation et l'activité logistique et le partage des différents modes de transport aux différents points de la chaîne logistique
Collecte sur les remontées mécaniques DGITM		
Collecte sur le transport par voies navigables VNF	Collecte à l'occasion des redevances liées à l'utilisation de l'infrastructure	Alimente les statistiques sur le transport par voies navigables et notamment le règlement européen
Collecte sur ports maritimes DGITM/PTF4	Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel	Alimente les statistiques sur le transport maritime et notamment le règlement européen
Collecte sur la flotte de commerce française DGITM/DAM		
Collecte sur le transport aérien DGAC	Collecte dans le cadre de l'arrêté ministériel	Alimente les statistiques sur le transport aérien et notamment le règlement européen

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Après avoir été réalisée en 2010 et en 2011, l'enquête sur l'activité des entrepôts et plates-formes logistiques ne sera pas renouvelée avant l'année 2014.

Mobilisation de sources administratives (avis n°5) : poursuite des travaux visant à utiliser les contrôles techniques des véhicules pour optimiser l'échantillon de l'enquête TRM ou des autres enquêtes sur les véhicules routiers.

Les travaux ont débuté pour étudier la possibilité de remplacer l'enquête TRANSIT par une exploitation spécifique des enquêtes TRM européennes. Si ces travaux concluent positivement, l'enquête TRANSIT dont la prochaine édition devrait porter soit sur 2014 soit sur 2015 sera abandonnée.

Dématérialisation de la collecte (avis n°6) : la collecte de l'enquête TRM est désormais ouverte à la collecte par internet. En 2011, une fiche d'information indiquant aux entreprises une méthode pour extraire directement de leurs systèmes de gestion de « CMR » (documents administratifs obligatoires) les éléments les plus lourds recueillis dans le cadre TRM a été élaborée. En 2012, les contacts avec plusieurs éditeurs de logiciels de gestion de flotte de véhicules ont été pris de manière à intégrer dans leur logiciel une fonction automatisant la réponse dématérialisée à l'enquête TRM.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET
- Service de la statistique et de la prospective (SSP)

1. Exposé de synthèse

Les travaux statistiques qui seront menés en 2013 par le service de la statistique et de la prospective (SSP) sont, comme chaque année, très largement déterminés par les obligations statistiques européennes. Ils visent également à répondre aux demandes exprimées par les utilisateurs nationaux en terme de fourniture de données et d'analyses pour alimenter les réflexions en matière sociale, économique et environnementale, pour l'aide au pilotage et à l'évaluation de politiques publiques et pour l'élaboration d'études prospectives dans les domaines de compétence du ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Aussi le SSP continuera en 2013 à adapter son système d'information et ses analyses de manière à répondre le mieux possible aux besoins d'information exprimés lors de différentes instances, notamment sur des sujets émergents. Dans la continuité des actions des années précédentes, la statistique agricole maintiendra ses exigences sur la qualité des productions, son souci d'accroître la visibilité de ses travaux et leurs valorisations tout en faisant évoluer ses outils statistiques, ses méthodes et ses modes de diffusion.

Le SSP mènera en 2013 des enquêtes répétitives, obligatoires dans le cadre de **règlements européens**. Ces enquêtes permettent de suivre et connaître **l'utilisation du territoire**, les **structures de production** et les **activités** des exploitations agricoles, des industries agroalimentaires, des exploitations forestières et des scieries, des coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, **les productions végétales et animales**, **les productions agroalimentaires (PRODCOM)**, **les pratiques agricoles et environnementales des secteurs agricoles et agroalimentaires** (les consommations d'énergie et les dépenses pour protéger l'environnement dans les industries agroalimentaires (IAA), les thématiques d'innovation, de diffusion et d'utilisation des technologies de l'information et de la communication, les pratiques culturelles dans les exploitations agricoles...), **les indices de production et de prix** (l'Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP), l'Indice de la production industrielle (IPI), le prix des consommations intermédiaires des agriculteurs). Il suivra également mensuellement et annuellement **la conjoncture agricole, agroalimentaire et forestière** à des niveaux fins, dans le domaine des productions, des prix et du commerce extérieur, et produira régulièrement des notes et **synthèses conjoncturelles** aux niveaux national et régionaux.

En 2013 **de nouvelles enquêtes statistiques seront mises en place ou préparées**. Elles permettront à la fois de se conformer à des règlements européens mais également de réfléchir, d'anticiper ou de suivre des politiques publiques. Ainsi le SSP de l'agriculture poursuit ses enquêtes permettant de répondre au besoin de suivi et de calcul d'indicateurs pour l'évaluation **des progrès des plans d'action ministériels découlant du Grenelle de l'Environnement** (Ecophyto 2018, objectif Terre 2020), comme **pratiques culturelles en cultures légumières**. Également en lien avec le Grenelle de l'Environnement, le SSP finira deux enquêtes majeures : **l'enquête sur la structure de la forêt privée** qui fournira des informations pertinentes sur la gestion durable des forêts et la rentabilité économique de ce secteur, et **l'enquête sur les pratiques phytosanitaires en arboriculture** couplée avec un inventaire des vergers prévu dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche.

Le recensement de la conchyliculture sera mis en place : il permettra de répondre à des besoins d'information exprimés par de nombreux acteurs sur ces deux domaines mais aussi de se conformer à un règlement européen.

Enfin **l'enquête** intercensitaire (entre deux recensements agricoles) **sur la structure des exploitations agricoles** sera lancée. Elle répond à un règlement européen mais permettra aussi de répondre à des besoins d'information exprimés par de nombreux acteurs au niveau national et aux niveaux régionaux.

Se situant juste avant la mise en place de la nouvelle politique agricole commune, elle servira de base aux futures évaluations de cette politique.

Au-delà de ces enquêtes statistiques, une autre grande partie du programme de travail du SSP sera constituée des **travaux d'études, d'analyse et de synthèse** sur les revenus des agriculteurs, sur les disparités de revenus, sur les comptes de l'agriculture par région et par catégorie d'exploitations, sur le suivi des productions agroalimentaires, sur les consommations d'énergie dans les IAA, sur les dépenses d'environnement dans les IAA, sur l'élaboration de la statistique agricole annuelle des productions agricoles, sur la production de bilans d'approvisionnement par type de productions. De nouvelles études seront également produites en exploitant les résultats des enquêtes du SSP. Le SSP participera, comme les années précédentes, activement à **différents observatoires**, en tant qu'expert, comme fournisseur d'analyses et de données et, comme chaque année, développera de nouveaux travaux : observatoire de la formation des prix et des marges, observatoire des industries agroalimentaires, observatoire de l'alimentation, observatoire des produits de qualité, observatoire de la biomasse, observatoire de la coopération agricole, observatoire de la consommation de terres agricoles, observatoire des territoires...

Dans le domaine des statistiques sectorielles d'entreprise sur les IAA, les exploitations forestières et scieries, les coopératives de transformation et de commerce de gros de produits agroalimentaires, en 2013, **la mise en œuvre d'Ésane** par l'Insee, en remplacement des enquêtes annuelles d'entreprises précédemment réalisées par le SSP, devrait entrer en phase régulière et le SSP pourra ainsi définir ses modes réguliers de diffusion pour répondre aux nombreuses demandes et engager des études et analyses. Concernant les productions des IAA et des exploitations forestières et scieries, le SSP réalisera comme chaque année les enquêtes de branches dans le cadre de prodcom.

Enfin le SSP continuera d'investir dans des **innovations statistiques, technologiques, méthodologiques et organisationnelles** dans un souci d'efficacité et de qualité, innovations en grande partie déjà programmées et engagées. Il poursuivra la rénovation de ses processus avec la **dématérialisation de ses enquêtes** grâce à un outil de génération d'enquêtes, la mise en place d'une **base de sondage unifiée** et **l'allègement de la charge statistique** des entreprises et des exploitations agricoles avec le recours aux données administratives disponibles. Il poursuivra la mise à disposition de données sur son site avec, pour un public initié, le **nouvel outil interactif de consultation et déchargement de tableaux multidimensionnels, avec l'outil de cartographie** sur les données statistiques, et pour un plus grand public la mise en ligne de tableaux sous forme tableurs. Il poursuivra la mise en ligne de ses publications accompagnées des fichiers de données des tableaux, des cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. Le **système de diffusion des statistiques annuelles des IAA, des exploitations forestières et des scieries, de la coopération agricole** sera également finalisé en 2013 en liaison avec le projet Ésane. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Comme noté dans les avis du moyen terme du CNIS, **le programme de travail statistique du SSP repose sur un socle de statistiques agricoles qui restent indispensables pour le pilotage de la politique agricole commune (PAC)** alors que dans le même temps des thèmes nouveaux apparaissent. Le SSP s'est efforcé de répondre à ces nouveaux besoins dans un contexte de moyens humains et financiers en diminution en rénovant ses processus, en recourant aux données administratives existantes et en arbitrando certaines opérations.

Les nombreuses nouvelles enquêtes ou analyses menées de 2009 à 2012 et celles qui le seront en 2013 ont déjà permis et vont continuer de permettre de recueillir les **informations nouvelles indispensables pour éclairer les débats sur le développement rural, les liens agriculture et environnement, la sécurité alimentaire notamment.**

Ainsi, comme le recommandait le Conseil, le SSP va disposer de statistiques sur les **ventes et utilisations de produits phytopharmaceutiques en agriculture**. D'une part il va récupérer les

données de ventes dans le cadre de règlements européens. D'autre part il a mis en place un cycle d'enquêtes sur les pratiques culturales et l'utilisation de produits phytosanitaires dans les domaines des grandes cultures, de la viticulture, des fruits et des légumes.

Le SSP, conformément à la demande du Conseil de développer **la connaissance des performances énergétiques des exploitations agricoles**, a mis en place au-delà du suivi annuel dans le réseau d'information comptable agricole (RICA), une enquête sur la consommation et la production d'énergie auprès des exploitations agricoles, des entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux (ETAFR) et des coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA).

Enfin, le SSP a généralisé les investissements méthodologiques, technologiques et organisationnels mis en place pour **le recensement agricole 2010**. Il a allégé la charge statistique des exploitants grâce au recours élargi aux données administratives (agriculture biologique, cheptel bovin, surfaces cultivées, aides agroenvironnementales), facilité par la convergence des unités observées avec le répertoire Sirène. De même, il a choisi d'utiliser le casier viticole pour la réalisation du recensement de la viticulture, ce qui a allégé fortement la charge d'enquête pour les viticulteurs.

Enfin, le SSP continue **de consulter régulièrement ses utilisateurs**, lors de réunions annuelles et lors de comités d'utilisateurs mis en place pour chaque enquête, afin de prendre en compte le mieux possible et en amont leurs demandes.

3. Travaux nouveaux pour 2013

3.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Enquête sur les pratiques culturales en cultures légumières

Différentes opérations statistiques ont été demandées au SSP dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Ecophyto 2018 dont l'objectif principal est la réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires. En effet, le plan prévoit la poursuite des enquêtes quinquennales « Pratiques culturales » sur les grandes cultures et les prairies et sur la viticulture, leur extension à l'arboriculture et au maraîchage, mais également des enquêtes intermédiaires ciblées sur les pratiques phytosanitaires. C'est dans ce cadre que l'enquête « Pratiques culturales » sur les légumes est mise en place en 2013. Elle permettra de disposer d'informations précises sur les pratiques et l'utilisation des produits phytosanitaires pour répondre aux objectifs du plan Ecophyto 2018. Elle apportera par ailleurs des éléments au Ministère en charge de l'environnement pour l'élaboration d'un rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Directive européenne sur la réduction des nitrates. Elle apportera enfin une partie des éléments de réponse au règlement CE n° 1185/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 publié au JOUE le 10 décembre relatif aux statistiques sur les pesticides.

Il s'agit de la première enquête sur les pratiques culturales en cultures légumières. La collecte est prévue courant 2013.

Recensement de la conchyliculture

Le SSP a réalisé en 2002 un premier recensement de la conchyliculture, portant sur l'année 2001. La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture a demandé son renouvellement pour rendre compte de l'évolution de ce secteur, aussi bien en terme de production que de structures économiques. Le SSP sera destinataire, en octobre 2012, d'un fichier fiable et exhaustif de toutes les unités qui seront

enquêtées en mars-avril 2013. Le fichier recensant les unités à enquêter sera élaboré par les professionnels dans le cadre d'une convention avec la DPMA.

Enquête sur la structure des exploitations agricoles

Elle sera exécutée conformément au règlement CE n° 1166/2008 du 19 novembre 2008 qui prévoit deux enquêtes par sondage (2013 et 2016) entre les recensements de 2010 et 2020. Cette enquête permet de faire le point sur la démographie des exploitations agricoles et leurs moyens de production (main-d'œuvre, superficies, cheptels, matériels). Un comité des utilisateurs sera constitué afin de cerner les compléments nécessaires pour couvrir les besoins nationaux.

La collecte sera faite par interview en mode CAPI auprès d'environ 10% des exploitations agricoles entre octobre 2013 et février 2014.

Enquête sur les matières premières utilisées en alimentation animale

Le SSP réalise en 2013 sur l'année de constat 2012 l'enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme. L'objectif de cette enquête mise en place dans les années soixante-dix à la demande du ministère, est de connaître avec précision les quantités de produits, notamment agricoles, utilisés par les fabricants d'aliments composés pour animaux de ferme : aliments complets, aliments d'allaitement et aliments minéraux. Les résultats sont particulièrement utiles pour actualiser les informations sur les débouchés offerts par l'alimentation animale aux productions agricoles. Ils servent aussi à établir les bilans ressources-emplois par produit demandés par Eurostat et à caler le modèle annuel du SSP destiné à établir le bilan fourrager, en simulant les incorporations en fonction des prix relatifs des différents produits et des contraintes d'apports nutritionnels. Enfin cette enquête sert aux professionnels pour valider leurs propres modèles prospectifs d'utilisation des matières premières.

3.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

Le SSP réalise au cours de l'année 2012 des travaux d'expertise sur les fichiers de la Mutualité sociale agricole (MSA). Ceux-ci devraient pouvoir déboucher à partir de 2013 sur une exploitation régulière de ces fichiers permettant un suivi annuel de l'emploi dans le domaine agricole en cohérence avec le champ des recensements agricoles.

D'autre part, sera entrepris un rapprochement des données recueillies dans le cadre du réseau d'information comptable agricole (RICA) et des données fiscales concernant l'impôt sur les revenus des personnes physiques. Celui-ci concernera l'ensemble des exploitations individuelles et sociétaires suivies dans le cadre du RICA, soit environ 7 500 unités, et permettra une meilleure connaissance des revenus des ménages d'agriculteurs.

3.3 Travaux nouveaux d'études et de diffusion pour 2013

Les nouveaux travaux d'étude du SSP en 2013, au-delà de ceux portant sur les thèmes traités chaque année et évoqués plus haut, seront liés aux exploitations des enquêtes terminées : production et consommation d'énergie des exploitations agricoles, structure de la forêt privée, pratiques culturales en grandes cultures, inventaire des vergers et utilisation de produits phytosanitaires en vergers.

Le SSP dispose **d'une large gamme de publications** pour ses travaux statistiques (Agreste Primeur, Synthèses, Agreste Conjoncture, Chiffres et Données, Dossiers) ainsi **qu'un site Agreste dédié**. La mise à disposition de données sur son site s'améliore et s'enrichit chaque année. Ainsi l'application pour **la diffusion de données agrégées DISAR** (diffusion interactive des statistiques agricoles de référence) contiendra à terme les résultats de toutes les enquêtes du SSP sous forme de tableaux multidimensionnels ainsi que tous les documents liés aux enquêtes (documents méthodologiques et publications). DISAR restitue l'ensemble des données au réseau de la statistique agricole, ainsi que les

données traitées du secret statistique et de la significativité pour tout public. DISAR est l'outil de diffusion des données détaillées du recensement agricole 2010, en complément de la diffusion de **fiches de données synthétiques** à différents niveaux géographiques accessibles sur le site Agreste et d'une **cartographie interactive**. Au-delà de ces données, le SSP met en ligne ses publications accompagnées des fichiers des données des tableaux, cartes et graphiques téléchargeables par l'internaute. Enfin toutes **les analyses, notes et données conjoncturelles** sont accessibles sur le site avec un très grand détail au niveau des produits suivis. Le SSP réalise tous les mois un suivi conjoncturel sur les productions, prix et échanges extérieurs dans les domaines de compétences du ministère. Depuis 2011, les résultats des prévisions sur les grandes cultures, la viticulture, le lait et le commerce extérieur sont diffusés avec un **calendrier précis, affiché à l'avance**, dans un souci de transparence en application du code des bonnes pratiques d'Eurostat et des positions prises par la France à la suite du G20 sur la transparence des marchés de matières premières agricoles dans le cadre du nouveau dispositif AMIS (Agricultural Market Information System) auprès de la FAO. En 2013, l'effort portera sur l'amélioration des opérations (amélioration des systèmes de prévision des productions végétales, refonte des enquêtes laitières, refonte du système de traitement des données du commerce extérieur agroalimentaire). Le système de diffusion **des statistiques annuelles des IAA, des exploitations forestières et des scieries, de la coopération agricole** devrait être achevé, sous condition que le projet Ésane entre en phase régulière. L'objectif est de construire un dispositif élargi qui permette à la statistique agricole de mieux s'inscrire dans les problématiques de filières, de cohérence produits/secteurs ainsi que d'être plus présente et réactive sur les thématiques d'innovation.

3.4 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Le SSP poursuivra la **dématérialisation de ses enquêtes**. Il a fait développer un outil de génération d'enquêtes, CAPIBARA, qui permet au responsable d'enquête de générer l'enquête sur internet (CAWI) ou sur un portable (CAPI), de définir les contrôles, de gérer et suivre la collecte, de valider les données et de les enrichir. La première version de cet outil va permettre au SSP d'engager la dématérialisation de toutes ses enquêtes auprès des industries agroalimentaires. La deuxième version de cet outil permettra de dématérialiser les enquêtes auprès des exploitations agricoles de façon autonome. Fin 2013, la très grande majorité des enquêtes du SSP devrait être dématérialisée.

En 2013, le SSP finalisera la mise en place d'une **base de sondage unifiée** pour les exploitations agricoles, les industries agroalimentaires, les exploitations forestières, les scieries et les coopératives agricoles.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Les opérations statistiques du SSP disposent toutes d'une dimension géographique et localisée.

Du côté des enquêtes auprès des exploitations agricoles, toutes possèdent une représentativité au moins régionale.

Par ailleurs, le recensement agricole, réalisé en 2010 et 2011, qui par nature doit recenser toutes les exploitations agricoles, est une opération statistique majeure pour la connaissance régionale et locale de l'agriculture. En 2013 le SSP et les services en charge des missions statistiques dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche continueront d'exploiter les données

collectées dans une optique d'analyse territoriale fine. Les données permettent en effet de mieux connaître, à des niveaux géographiques fins, les moyens de production engagés dans l'agriculture (force de travail, surfaces agricoles, cheptels), de mieux estimer l'impact des activités agricoles sur l'environnement immédiat (pression polluante des fertilisants, consommation d'eau, niveau de couverture des sols...) et de mieux cerner la diversification des activités des exploitations agricoles vers des activités de services locales (hébergements, vente directe).

Du côté des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries ainsi que des coopératives agricoles, le service statistique agricole utilise beaucoup la dimension géographique et localisée pour fournir régulièrement des analyses économiques pertinentes sur des territoires de façon à répondre à ses utilisateurs, notamment institutionnels, qui souhaitent des informations régionales comparables et cohérentes, en définissant un socle commun de tableaux, de graphiques et de cartes disponibles à cet échelon.

Enfin l'enquête Teruti-Lucas, qui décrit le territoire français, permet de connaître annuellement les différentes catégories d'occupation et d'usage de l'ensemble du territoire (agricole, naturel et urbanisé), au niveau national, régional et départemental (mais aussi à tout autre niveau défini géographiquement d'une surface suffisante), de suivre et quantifier les changements d'occupation et d'usage des sols et de la structure des paysages au fil du temps. Elle constitue également une source de données pour d'autres analyses et études, par exemple l'élaboration d'indicateurs agro-environnementaux ou d'indicateurs paysagers. Ainsi elle fournit l'indicateur d'artificialisation du schéma national de développement durable.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

En intégrant un volet qualitatif sur les méthodes de production et en développant certaines questions quantitatives sur les consommations d'eau et de fertilisants, le recensement agricole conduit en 2010 et 2011 continue de permettre, par ses valorisations, de mieux évaluer la capacité de l'agriculture à se développer de manière durable, sans consommation accrue de ressources limitées (engrais minéraux, eau) et sans nuisance supplémentaire sur la qualité des ressources naturelles (qualité des sols, qualité de l'eau).

L'enquête sur la production et la consommation d'énergie réalisée en 2012 auprès des exploitations agricoles, couplée à celle conduite en 2010 auprès des entreprises de travaux (ETA, ETF, ETR et CUMA), a visé à mesurer la capacité de l'agriculture à se développer en limitant sa consommation énergétique directe (pour le travail du sol, pour le chauffage des serres et bâtiments d'élevage) et en mobilisant davantage les énergies renouvelables (solaire, biomasse issue de certaines productions végétales, des productions de bois, des effluents d'élevage...). Les exploitations seront faites en 2013. Comme chaque année, le SSP conduit et exploite via des études l'enquête sur les dépenses de protection de l'environnement dans les IAA et scieries.

L'enquête sur la structure de la forêt privée réalisée fin 2012-début 2013 devrait contribuer à apporter des informations sur la gestion de la ressource forestière, sujet lié notamment au Grenelle de l'Environnement et au protocole de Kyoto.

Enfin, le cycle des enquêtes sur les pratiques culturales qui a redémarré en 2011 avec une enquête sur les grandes cultures et se poursuit en 2013 avec celle sur les cultures légumières, pour la première fois, vise à un suivi des pratiques et à disposer de statistiques concernant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques par l'agriculture. De même, l'enquête de 2011 sur les produits phytosanitaires en viticulture, complétée par l'enquête de 2012 sur les produits phytosanitaires en arboriculture, contribue aux mêmes objectifs avec un suivi plus léger mais intermédiaire entre deux enquêtes sur les pratiques culturales.

Concernant la production de déchets non dangereux, deux approches sont retenues. Ceux produits par les IAA seront estimés via l'enquête conduite tous les deux ans par le pôle de statistiques industrielles de l'INSEE qui comporte une partie IAA pour laquelle le SSP assure la maîtrise d'ouvrage. Ceux produits par l'agriculture sont estimés à partir de coefficients techniques appliqués à des surfaces, des cheptels... qui sont actualisés avec les dernières données recueillies. Certaines enquêtes techniques incluent des questions sur ces sujets et permettent de mettre à jour certains coefficients. C'est le cas par

exemple de la dernière enquête sur les bâtiments d'élevage pour ce qui concerne les quantités d'effluents exportés par les exploitations agricoles.

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Les données recueillies par le SSP lors de ses enquêtes, les statistiques produites dans les domaines agricoles, agroalimentaires et forestiers par le SSP ainsi que les nombreuses études et analyses du SSP contribuent beaucoup aux différents exercices d'évaluations, souvent obligations européennes, qui sont menés dans les domaines de compétence du ministère.

4.4 Aspects «européens »

Comme chaque année, en 2013, une grande partie des activités du service consistera à coordonner les activités de ses différentes structures internes et d'autres structures extérieures dans leurs liaisons avec les instances européennes et à assurer une veille sur les sujets concernant la statistique agricole, agroalimentaire et forestière. Le service participera aux travaux d'orientation et à la définition des programmes statistiques européens et internationaux.

Les activités du service de la statistique et de la prospective en matière statistique sont très largement conditionnées par la nécessité de satisfaire à un ensemble de textes européens particuliers : règlements, directives, décisions qui, soit sont propres à la statistique agricole et forestière, soit s'adressent à plusieurs secteurs mais touchent le périmètre d'action du service ; c'est le cas par exemple pour les industries agricoles et alimentaires ou pour la forêt.

Au total on recense 17 textes de base qui impactent le programme de travail du SSP, chacun d'eux étant démultiplié par des textes d'application de la commission. S'ajoute à ce solide corpus réglementaire une fourniture importante d'informations statistiques recueillies sous forme de gentlemen's agreement. **Cette situation traduit l'importance des besoins exprimés en matière de pilotage et de suivi de la Politique Agricole Commune.**

Les discussions sur les indicateurs agro-environnementaux et les liens agriculture/environnement se poursuivront et pourraient entraîner des contraintes nouvelles sous forme de modifications de la liste des caractéristiques de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles à réaliser post 2013. En effet, une négociation pour un nouveau règlement sur les enquêtes de structure des exploitations agricoles va s'engager en 2013 avec un dispositif associant un noyau à des modules et satellites qui intègrent des demandes agro-environnementales, en particulier sur l'utilisation des engrais. En 2013, Eurostat poursuit prioritairement les travaux sur les bilans de fertilisants 2009-2011 avec différentes échéances pour les Etats membres. Par ailleurs, dans le cadre du règlement n° 1185/2009 relatif aux statistiques sur les pesticides, des transmissions supplémentaires seront à réaliser sur les pratiques culturales.

Les travaux européens en matière de statistique agricole, de statistiques forestières, d'indicateurs agro-environnementaux et de suivi de l'occupation du territoire nécessitent une coordination technique mobilisant les experts techniques du service dans 15 groupes techniques et 5 task force. La coordination finale des opérations est assurée par le Comité permanent de statistique agricole (CPSA), qui réunit les directeurs des statistiques agricoles des Etats membres lors de deux sessions annuelles et qui, pour l'une, est précédée d'un séminaire technique et économique. En 2013, le CPSA doit arbitrer les nouveaux besoins de la Commission en matière de suivi statistique et économique 2014-2020 qui découlent de la nouvelle réforme de la Politique commune agricole (PAC).

5. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs (enquêtes, statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs, etc.) sont listés en [annexe 3](#) et [annexe 4](#). Cette liste a été constituée à partir de vos réponses des années précédentes et de la liste des enquêtes au journal officiel pour 2012.

Préciser, le cas échéant, les modifications à apporter à ces travaux pour 2013 : arrêt, suspension, refonte ...

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Du côté des industries agricoles et alimentaires, des exploitations forestières et des scieries ainsi que des coopératives agricoles, la principale opération d'allègement de la charge statistique est la finalisation de la mise en place d'**ÉSANE**. Les entreprises ne sont plus interrogées sur leur compte de résultat, leurs effectifs et leurs exportations, ces données sont collectées par l'exploitation de fichiers administratifs.

Concernant les enquêtes de branche, le SSP va les dématérialiser en liaison avec les organisations professionnelles agréées.

Du côté des exploitations agricoles, le recours à divers fichiers administratifs, testé lors du recensement agricole de 2010, est désormais élargi à d'autres opérations, et permet soit de supprimer des questions, soit de supprimer des enquêtes (cheptel bovin).

Annexe 3 : Enquêtes répétitives

Remarque : certains visas ne sont pas encore affectés, ou concernent des groupes d'enquêtes ; ils sont notés « 2012 »

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire TerUti-Lucas	2012A026 AG	SSP	Annuelle
Enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI)	2012A031 AG	SSP	Annuelle
Enquête annuelle sur les études et les investissements pour protéger l'environnement (Industries agricoles et alimentaires)	2012A032 AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel porcine au 1er mai et au 1er novembre	2012S070A G	SSP	infra annuelle
Enquête Cheptel caprin au 1er novembre	2012A071 AG	SSP	Annuelle
Enquête Cheptel ovin au 1er novembre	2012A072 AG	SSP	Annuelle
Enquête "terres labourables"	2012A086 AG	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires, exploitations forestières et scieries)	2012	SSP	Annuelle
Enquêtes annuelles de branche exécutées par les organisations professionnelles agréées ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Annuelle
Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par un organisme professionnel agréé ou par un établissement public bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Trimestrielles
Enquêtes trimestrielles de branche exécutées par l'administration	2012	SSP	Trimestrielles

Intitulé de l'enquête	N° de visa	Service Producteur	périodicité de l'enquête
(industries agricoles et alimentaires)			
Enquête trimestrielle auprès des ateliers de découpe de volailles et de lapins	2012T052A G	SSP	Annuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Mensuelle
Enquêtes mensuelles de branche exécutées par l'administration (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	Mensuelle
Enquête mensuelle sur la collecte et le prix du lait	2012M035 AG	SSP	Mensuelle
Enquête mensuelle auprès des accouveurs et des sélectionneurs	2012M051 AG	SSP	Mensuelle
Enquête semestrielle de branche exécutée par les organismes professionnels agréés ou par les établissements publics bénéficiant d'une délégation (industries agricoles et alimentaires)	2012	SSP	semestrielle
Enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA)	2012M037 AG	SSP	Mensuelle
Enquête prix des bois - prix des grumes	2012S027 AG	SSP	infra annuelle
Enquête prix des bois - prix des bois de trituration	2012T028 AG	SSP	Trimestrielle
Enquête prix des bois - prix du bois énergie sylvicole	2012T029 AG	SSP	Trimestrielle

Annexe 4 : autres opérations de production à caractère permanent

Sources : avant-programmes des années 2010 à 2012 et sites internet, hors opérations de diffusion

1. Entreprises et stratégies du marché

<i>Opérations</i>	<i>Type</i>	<i>Objectif</i>
Statistiques agricoles : surfaces, quotas, aides <i>SSP</i>	Exploitation des déclarations de surfaces, fichiers nationaux des aides, ...	Apporter des éléments de cadrage aux politiques agricoles

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture - DPMA
. Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA)

1. Exposé de synthèse

Le Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture (BSPA) est chargé de piloter, au sein de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), avec une équipe de 4 personnes, la collecte et la valorisation des informations statistiques relatives aux pêches maritimes et à l'aquaculture.

Statistiques de production des pêches maritimes et de l'aquaculture

Le BSPA a la responsabilité de l'élaboration des statistiques de production des pêches maritimes. Ces statistiques incluent des données mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures, débarquements et ventes des produits de la pêche. Elles sont utilisées pour répondre aux obligations déclaratives de la France vis-à-vis de la Commission Européenne, d'Eurostat et des autres organisations internationales. Les données mensuelles sont utilisées pour le suivi de la consommation des quotas de pêche.

La DPMA a mis en place un nouveau système d'information sur la pêche afin de mettre à la disposition du ministère, des services extérieurs des affaires maritimes et de ses partenaires l'ensemble des outils dont ils ont besoin pour assurer leurs missions de gestion, de contrôle et de pilotage. Ce nouveau système intégré doit aussi permettre à la France de mieux remplir ses obligations communautaires en termes de transmissions de données, dans le cadre du suivi de la politique commune de la pêche.

La mise en œuvre du nouveau système d'information a profondément modifié l'organisation de la saisie des documents déclaratifs des pêcheurs et leur traitement. De nouvelles applications de saisie des documents et de croisement des données, qui sont à la base de l'élaboration des statistiques sur les productions des pêches maritimes, ont été mises en œuvre depuis 2009. Les développements se sont poursuivis jusqu'en 2012, des améliorations doivent encore être apportées aux algorithmes de rapprochement et de croisement des données. Le système est encore en évolution avec le passage à la transmission électronique des journaux de bord et des notes de ventes pour tous les navires de plus de 12 mètres. Des problèmes de qualité des données continuent d'être rencontrés, ce qui nécessite la poursuite d'actions correctives.

Dans le secteur de l'aquaculture, les statistiques de production sont élaborées à un rythme annuel, sur la base d'une enquête auprès des entreprises aquacoles gérée par le BSPA. La DPMA a demandé au SSP de réaliser un recensement de la conchyliculture afin de produire des données structurelles plus détaillées (le précédent remonte à 2002). Le SSP a prévu de réaliser cette opération au premier semestre 2013. La préparation de cette opération se déroule en concertation entre la DPMA et le SSP.

Développement de la collecte et de la production de données économiques

La collecte de données économiques a été développée depuis plusieurs années dans le cadre d'un règlement européen relatif à la collecte et à la gestion de données, mis en place par la Commission aux fins d'analyse scientifique et d'évaluation. Dans le cadre du programme national mis en œuvre pour répondre à ce règlement, le BSPA pilote le volet économique établi pour fournir, avec le concours de partenaires, des données et indicateurs économiques sur les entreprises de pêche, des industries de transformation et de l'aquaculture.

La collecte prévue en 2013 s'inscrit dans le cadre du programme national 2011-2013 soumis par la France à la Commission Européenne en 2010 pour répondre à ce règlement. Les travaux seront poursuivis selon le même schéma que les années précédentes dans les secteurs de la pêche et de la transformation. La collecte dans le secteur de l'aquaculture a débuté en 2011, également avec l'appui de partenaires. Elle sera poursuivie en 2013, cette collecte devant être effectuée annuellement.

Le BSPA a entrepris une démarche auprès du CNIS pour obtenir le label d'intérêt général et de qualité statistique pour la production de données économiques sur la pêche. Cette démarche n'a pas encore abouti, des améliorations méthodologiques devant encore être apportées. Le bureau prévoit de présenter à nouveau le dossier au comité du label en septembre 2012, afin de pérenniser cette opération dans le cadre de la statistique publique.

La poursuite et l'extension de la collecte des données économiques correspondent aussi à la nécessité de développer au plan national l'analyse économique des secteurs de la pêche et de l'aquaculture et de répondre à de nombreuses demandes d'information, telles que l'élaboration de plans de gestion ou la mesure de l'impact d'une hausse des coûts du carburant.

2. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

- **Grandes orientations du programme**

- **Amélioration de la qualité des statistiques sur la pêche**

La mise en place du nouveau système de traitement des données sur la pêche s'est effectuée depuis 2009 mais n'a pas encore produit les effets escomptés en termes de qualité des données. Des difficultés sont encore rencontrées dans la saisie des documents déclaratifs en raison du manque d'expérience du domaine de la pêche des agents chargés de la saisie. Des évolutions du logiciel de saisie sont en cours afin de réduire les risques d'erreurs. Les journaux de bord électroniques sont progressivement installés sur les navires de plus de 15m depuis la mi-2011 et intégrés au système de traitement des données. Des améliorations sont également apportées aux algorithmes de croisement des données. L'impact de ces actions sur la qualité des données doit être sensible à partir du second semestre 2012.

- **Développement des statistiques sur l'aquaculture**

L'enquête statistique sur l'aquaculture a été renouvelée conformément aux prévisions du programme. La collecte de données économiques mise en place pour répondre au règlement européen DCF a débuté en 2011.

La DPMA a demandé au SSP de réaliser un nouveau recensement de la conchyliculture. Sa préparation a débuté fin 2011, les opérations de collecte sont prévues au deuxième trimestre 2013.

- **Développement d'analyses économiques sur le secteur de la pêche et de l'aquaculture et production d'indicateurs**

La production d'indicateurs économiques se développe conformément aux orientations du programme. Les travaux d'analyse sont effectués notamment dans le cadre des groupes de travail européens du Comité Scientifique Technique et Economique sur les Pêches (CSTEP) qui élaborent un rapport économique annuel publié par la Commission.

- **Diffusion des informations**

Dans un contexte marqué par de profondes évolutions des systèmes de traitement des données, des exigences croissantes au niveau européen et de nombreuses demandes, le BSPA doit concentrer ses efforts sur la production statistique et la réponse aux obligations nationales et européennes. Ayant subi en 2009 une réduction de ses moyens, il n'est pas en mesure de développer comme souhaité la diffusion et la valorisation des données qu'il produit.

- **Travaux**

Enquête aquaculture : renouvelée comme prévu

Extension de la collecte de données économiques : évolutions du programme de collecte sur la pêche, lancement dans l'aquaculture en 2011

Rénovation de la chaîne de traitement des déclarations obligatoires des pêcheurs : en cours, poursuite des évolutions en 2012.

Développement de la collecte et de la valorisation de données économiques : améliorations méthodologiques, travaux pour améliorer la qualité des indicateurs

3. Travaux nouveaux pour 2013

Pas de travaux nouveaux prévus en 2013.

4. Aspects particuliers du programme 2013

4.1 Aspects « Territoires »

Les statistiques de débarquements et de ventes des produits de la pêche peuvent être localisées selon le lieu de débarquement ou de vente. Les statistiques de captures sont ventilées par zone de pêche.

En ce qui concerne les données économiques sur la pêche, l'échantillon a une représentativité nationale mais le règlement européen demande de produire des données par « supra-région » (Atlantique-Manche-Mer du Nord / Méditerranée / autres régions). Le BSPA produit des résultats complets pour les supra-régions Atlantique et Méditerranée, partiels pour les autres régions. En fonction des besoins, le BSPA étudiera des méthodes de désagrégation des données économiques en liaison avec les travaux conduits au niveau européen.

Les statistiques sur la production aquacole peuvent être produites par région (ou regroupement de régions, selon le nombre d'entreprises concernées) et éventuellement par département.

4.2 Aspects « environnement et développement durable »

La DPMA a été saisie de demandes, provenant notamment du ministère en charge de l'écologie, portant sur les activités de pêche professionnelle pour le suivi des aires marines protégées, afin de mesurer leur impact sur le milieu naturel. Des réunions de travail ont eu lieu avec les partenaires de la DPMA et ont conduit, dans un premier temps, à la définition de fiches standards « bilan des activités halieutiques » pouvant être produites avec le concours de l'Ifremer pour les sites Natura 2000 à partir des sources existantes. Pour répondre aux besoins d'informations localisées, des collectes de données complémentaires s'avèreront probablement nécessaires, en s'appuyant notamment sur les calendriers d'activité des navires de pêche établis par l'Ifremer ou sur des extensions des enquêtes économiques conduites dans le cadre du programme DCF.

L'intégration de la DPMA au sein du MEDDE pourrait amener à développer ce volet d'activité.

4.3 Aspects « évaluation des politiques publiques »

Pas d'opération nouvelle prévue pour le moment.

4.4 Aspects « européens »

Le BSPA développe sa participation aux groupes de travail européens organisés sous l'égide de la Commission pour préciser et harmoniser les méthodes de production des indicateurs économiques sur la pêche et l'aquaculture. A noter en particulier la participation au PGECON (Planning Group on Economic Issues) qui s'est réuni pour la première fois en avril 2012 et qui se réunira une fois par an. Des groupes de travail sont également organisés pour élaborer le Rapport Economique Annuel et pour traiter certains thèmes spécifiques (calcul des variables de capital, méthodes de désagrégation des variables économiques).

Le BSPA continuera à s'associer aux task forces organisées par Eurostat dans le domaine des statistiques de la pêche et de l'aquaculture.

5. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs (enquêtes, statistiques issues en partie d'exploitations de fichiers administratifs, etc.) sont listés en [annexe 3](#) et [annexe 4](#).

En 2013 l'enquête aquaculture sera limitée aux secteurs de la salmoniculture et de la pisciculture marine, en raison de la réalisation du recensement de la conchyliculture par le SSP.

6. Allègement de la charge statistique des entreprises

Deux orientations du Cnis pour le moyen terme seront poursuivies pour atteindre cet objectif ; elles concernent directement les services statistiques :

- mobiliser davantage les sources administratives et alléger si possible les enquêtes existantes ;
- dématérialiser la collecte des informations.

Le Conseil Européen a adopté en décembre 2006 un règlement sur l'enregistrement et la communication électroniques des données relatives aux activités de pêche. Le règlement d'application de la Commission du 3 novembre 2008 a prévu la mise en place progressive du journal de bord électronique : au plus tard le 1^{er} janvier 2010 pour les navires de plus de 24 mètres et le 1^{er} juillet 2011 pour les navires de plus de 15 mètres. En France, cette opération a débuté avec quelques mois de retard, mais l'équipement de ces navires, étendu ensuite à ceux de 12 à 15m, doit être achevé en 2012. En outre, les premiers acheteurs des produits de la pêche dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 400000 Euros doivent communiquer par voie électronique les informations figurant dans les bordereaux de vente.

La mise en place des procédures électroniques d'enregistrement et de transmission des données, actuellement en cours, est de nature à alléger la charge pour les patrons pêcheurs qui pourront ainsi éviter des saisies multiples d'informations, tout en leur permettant d'utiliser pour leur propre gestion les données qu'ils auront saisies. Toutes les informations réglementaires pourront ensuite être produites à partir de cette saisie unique : journal de bord, relevé d'effort de pêche par exemple et n'auront plus à être répétées comme c'est le cas avec le support papier actuel. Les flux de données enregistrées sous ce nouveau système sont progressivement intégrés dans la chaîne de traitement des données déclaratives.

Annexe 3 : Enquêtes répétitives

Enquête annuelle Aquaculture		BSPA	Annuelle
Enquêtes économiques Pêche, aquaculture		BSPA avec partenaires	Annuelle

Annexe 4 : autres opérations de production à caractère permanent

Statistiques sur la Pêche <i>Bureau stat pêche et aquaculture (BSPA°)</i> <i>Ifremer</i>	Exploitation statistique : <ul style="list-style-type: none"> • des journaux de bord et fiches de pêche (BSPA), • des notes de ventes dans les halles à marée (Ifremer) 	Etablir des statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles sur les captures et débarquements et sur les ventes.
--	---	---

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Direction générale pour la recherche et l'innovation
Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
Département des études statistiques - Pôle Recherche

1. Exposé de synthèse

En 2013 comme en 2012, l'activité du Pôle Recherche du Département des études statistiques se concentrera autour de l'amélioration de la qualité que ce soit en termes méthodologiques qu'en termes de mise à disposition de l'information (délais, chiffres provisoires et définitifs,...), des bilans qualité des enquêtes R&D seront poursuivis sur cette même période.

Le Pôle Recherche prend en compte les phénomènes émergents (multiplication des filiales de valorisation des universités, structuration de nouvelles industries de haute technologie comme les biotechnologies, la place des entreprises multinationales et des groupes...). En 2012/13, seront poursuivis les travaux spécifiques sur l'observation de la recherche des établissements d'enseignement supérieur entamés en 2012.

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1 Enquêtes nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à l'année

- **Enquête Écoles doctorales**

Le Pôle Recherche réalise, à partir de 2011, l'enquête sur les effectifs de doctorants et de docteurs des écoles doctorales. Cette enquête lancée en 2001, était jusqu'ici réalisée par la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle dans le cadre de son contrôle de gestion. Elle permet, en premier lieu un décompte des diplômés de l'année civile n-1 ainsi que des inscrits de l'année universitaire n-1/n. Un bilan de ce premier exercice est en cours de réalisation. Le Pôle Recherche doit «professionnaliser» la collecte et inscrire l'enquête dans les problématiques qui relèvent de son champ d'intervention, en liaison avec les directions concernées du MESR. Le recueil des données est dématérialisé.

- **Enquête spéciale sur les chercheurs et ingénieurs R&D dans les entreprises**

Cette enquête biennale vient compléter l'enquête principale auprès des entreprises et interroge sur les caractéristiques des chercheurs de l'entreprise (structure d'âge, de diplômes, nationalité, mouvement d'entrée, sortie de la fonction recherche des entreprises). L'exploitation de l'enquête menée en 2012 sur l'exercice 2011 sera menée fin 2012 – début 2013 ; les résultats seront diffusés courant 2013.

2.2 Nouvelles exploitations de systèmes d'information ou de collectes sous statut administratif

- **Enquête sur les ressources globales R&D des universités**

Cette enquête menée auparavant par la direction de la recherche est réalisée par l'équipe statistique Recherche depuis 2005. Compte tenu des changements intervenus dans l'organisation du système Enseignement Supérieur Recherche (Responsabilités et compétences élargies –RCE- , globalisation des budgets), l'enquête doit être réaménagée. Le questionnaire exploratoire adressé à 20 universités doit être étendu aux 37 établissements passés aux RCE en 2010.

- **Etude pour la mise en place de remontées d'informations individuelles sur les personnels des organismes de recherche publics**

Le projet d'amélioration de l'information sur l'emploi scientifique (AIES) vise la constitution d'un entrepôt de données sur la base d'échanges de données automatisés. Sur ce projet, la sous-direction

SIES apporte un soutien technique et méthodologique à la direction générale pour la recherche et l'Innovation du Ministère. Un projet « allégé » de remontées d'information sur l'emploi scientifiques des organismes de recherche publics reste à l'étude.

2.3 Travaux statistiques rénovés

- **Enquête sur les ressources globales R&D des universités**

cf. point 2.2

3. Opérations répétitives

Enquêtes statistiques au sens de la loi de 1951

33	Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les entreprises et les centres techniques professionnels (enquête principale, volet chercheur, volet prévision)	Obligatoire
37	Enquête sur les moyens consacrés à la recherche et au développement dans les associations et les GIP	

Collectes sous statut administratif

35	Les moyens consacrés à la R & D dans les organismes publics et services ministériels
36	La recherche dans les CHU et centres de lutte contre le cancer (CLCC)
21	Les ressources globales auprès des établissements d'enseignement supérieur
15	Les budgets R&T des collectivités territoriales
38	Les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires Recherche de la MIREs (Mission interministérielle Recherche et Enseignement supérieur)
	Ecoles doctorales

4. Allègement de la charge statistique

4.1 des entreprises

Pour les enquêtes sur la R&D auprès des entreprises, dès 2010 l'accélération de la dématérialisation des réponses, grâce au site Internet dédié a été radicale. Ainsi l'enquête lancée en avril 2010 n'a pas donné lieu à envoi de questionnaire papier. L'impact de cette initiative sur le taux de réponse dématérialisée sur l'exercice 2009 a été de taille puisque que plus de 85% des réponses sont désormais faites via l'outil de réponse en ligne (contre 30% sur l'exercice 2008). Ce chiffre est d'autant plus impressionnant que le taux de réponse global à l'enquête dépasse les 90%.

Les modalités de réponses « groupées » dans le cas de grandes entreprises ou de groupes sont étudiées au cas par cas.

4.2 des collectivités territoriales

La collecte de l'enquête administrative sur les budgets Recherche & Technologie des collectivités territoriales de métropole et d'outre-mer est dématérialisée, avec une application de collecte dédiée depuis l'enquête 2012. L'enquête, réalisée par l'équipe statistique Recherche depuis 2003, est désormais stabilisée (taux de réponse à 100% pour les régions et les départements).

5. Aspects particuliers du programme 2013

5.1 Comptabilité nationale

Dans le cadre du changement de base des comptes nationaux, la SIES - Pôle Recherche a participé au groupe de travail intitulé "Chantier Recherche et développement". En mai 2012, le Pôle Recherche a

transmis à l'Insee les premiers éléments relatifs aux années 2009 et 2010, selon les classifications utilisées par la comptabilité nationale. Il transmettra désormais tous les ans à l'Insee, avant septembre, ces informations nécessaires à l'élaboration des comptes nationaux.

5.2 Aspects régionaux et locaux

L'enquête sur les budgets R&T des collectivités territoriales permet de connaître les dépenses des régions et départements en matière de R&D.

La DIRD (Dépense intérieure de recherche-développement) et les effectifs de chercheurs sont ventilés par région.

Des cartes sont disponibles sur le site REPERES (voir ci-dessous).

Initié en 2009, un « kit Recherche » développé dans le cadre du COPAR pour étendre l'offre de données régionales a été remis à jour fin 2010 et mis à disposition des DR de l'Insee. Il inclut de nouveaux indicateurs régionaux.

Enfin, la création des pôles de compétitivité et des différentes structures de recherche prévues dans la loi d'orientation de la recherche va accroître la demande de données régionales ou locales.

Contribution à l'outil de restitution d'indicateurs généraux sur la R&D en région (outil PAP-ESR).

5.3 Aspects environnement

L'enquête sur la R&D auprès des entreprises leur demande de préciser le pourcentage de leurs dépenses de recherche en matière d'environnement.

L'enquête auprès des acteurs ou financeurs publics sur les objectifs socio-économiques de leur recherche distingue un poste « environnement ».

Les enquêtes R&D dans leur ensemble permettent de répondre aux attentes de chiffrages sur l'environnement.

5.4 Aspects européens

La SIES est tenue par un règlement européen de fournir les grands agrégats concernant la recherche (DIRD, DNRD, ...) concernant l'année N au mois de juin de l'année N+2.

Comme cela est indiqué dans les orientations à moyen terme, l'élaboration d'indicateurs sur la recherche fera l'objet d'une grande vigilance de la part de la SIES, en liaison avec les directions concernées. Cette vigilance portera non seulement sur les aspects techniques mais aussi, et d'abord, sur le fond, car les indicateurs adoptés révéleront la conception de la recherche qui prévaudra au niveau européen et ils auront finalement un impact sur les politiques suivies.

6. Publications

Ont été publiés : -:

'Jaune' budgétaire sur l'État de la recherche : la cinquième partie de l'annexe au PLF (Rapport sur les politiques nationales de recherche et de formations supérieures – dit « Jaune budgétaire ») analysant l'effort de recherche et développement en France, dans le monde et les activités des régions en la matière. - août

Les Notes Recherche :

- Dépenses de recherche et développement en France en 2010 Premières estimations en 2011 (à paraître)
- Dépenses en R&D des entreprises – Comparaison France-Allemagne (à paraître)
- Dans une économie tournée vers les services, la recherche industrielle française reste dynamique (avril 2012)
- [Les collectivités territoriales dans le financement de la Recherche et Technologie](#) (avril 2012)
- Dépenses de recherche et développement en France en 2009 Premières estimations en 2010 (octobre 2011)
- Les profils régionaux de la recherche en 2008 (août 2011)

- Les chercheurs en entreprise - Forte augmentation sur la période 1997-2007 (avril 2011)

Etat de l'enseignement supérieur et de la recherche - décembre

Contributions :

France Portrait Social - tableaux régionaux pour le pôle EDORE - OSEO rapport annuel Observatoire des PME – GraphAgri

Pour mémoire : sites Internet

Les publications de la sous-direction SIES actualités et archives sur le site du ministère, rubrique « statistiques » (accès rapide) : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

REPÈRES : Ressources Pour une Economie de la REcherche et de la Science : mise à disposition des résultats d'enquêtes et de la synthèse annuelle de l'enquête sur le financement de la recherche et le transfert de technologie par les collectivités territoriales. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/reperes>

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Expertise de la base de sondage de l'enquête R&D auprès des entreprises	Depp (puis SIES) Département SSE de l'Insee	2009 / 2010	Le champ d'observation a été étendu aux entreprises d'au moins 0,1ETP de chercheurs.	FAIT
Aménagements des calendriers d'enquêtes en vue de produire des chiffres provisoires pour les RAP et PAP (Lolf)	DEPP (puis SIES)	2009 / 2010		FAIT
Elargissement de l'enquête R&D aux services	DEPP puis SIES	-	Le champ compte déjà les services. L'expertise de la base de sondage a confirmé qu'ils sont correctement représentés.	FAIT
Constitution d'un répertoire unités mixtes de recherche publique	DEPP – puis SIES	2012	Intégré dans le projet de répertoire national des structures de recherche piloté par la sous-direction SIES (département des systèmes d'information).	Projet intégré dans le cadre de cohérence SI Recherche (DGRI).
Amélioration de l'information sur l'emploi scientifique	SIES et Ministère Recherche	2013 2014	Premier exercice Mise en routine	

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
- Direction générale des douanes et droits indirects
. Département des statistiques et études économiques

1. Exposé de synthèse

En 2013, l'action de la douane s'inscrira dans un environnement contraint en termes de ressources, où il faudra concilier une demande toujours croissante de statistiques et les exigences en matière de simplification administrative. Les gains de productivité seront beaucoup plus lents, la dématérialisation étant désormais quasi-complète. Une attention accrue devra être portée à la hiérarchisation des travaux et à la démarche qualité.

Dans ces conditions, plusieurs axes de travail sont envisagés :

- **la collecte** : les années précédentes ont vu des progrès substantiels en matière de dématérialisation des déclarations et des procédures et un relèvement significatif des seuils déclaratifs. Il s'agit désormais de maintenir cette dématérialisation et de mieux accompagner les entreprises pour améliorer encore la qualité de leurs déclarations. Le réseau de collecte sera resserré, mais continuera donc à jouer un rôle important dans ce domaine. En même temps, il veillera à améliorer le suivi des entreprises et l'exhaustivité de la collecte.

- **le traitement et la qualité** : la rénovation de la chaîne de traitement de l'information statistique a pris du retard et sera finalisée en 2013. Elle permettra de mieux hiérarchiser les contrôles, de minimiser les erreurs et d'en assurer une meilleure traçabilité. Les méthodes d'estimation des données manquantes devront être encore affinées. Un effort particulier devra porter sur le suivi de la démographie des entreprises réalisant des échanges, rendu plus difficile par les différentes simplifications douanières et statistiques. Enfin, la chaîne statistique sera adaptée aux besoins de RESANE.

- **la diffusion** : la diffusion chaque mois d'études brèves sera poursuivie, de même que la cartographie régionale qui a été mise en place en 2011. Le site ETALAB, qui apparaît comme un vecteur important de diffusion, continuera à être alimenté régulièrement. Le suivi de la fréquentation des sites et de la satisfaction des utilisateurs sera systématisé.

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1 Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes rénovées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

2.2 Exploitations nouvelles ou rénovées de fichiers administratifs pour 2013

L'utilisation des fichiers fiscaux se développera encore en 2013. Les déclarations européennes de service françaises et étrangères seront par ailleurs diffusées aux statisticiens de la Banque de France.

2.3 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2013

Dans le cadre des travaux menés par Eurostat pour promouvoir les échanges de données individuelles entre pays membres et réduire les asymétries, la douane lancera une étude dans le cadre du programme MEETS. Le DSEE participera également à la task-force créée par Eurostat dans le but de mettre en place une expérimentation d'échanges de données individuelles. Selon l'état d'avancement de Resane, les études sur les opérateurs du commerce extérieur pourront être approfondies pour tenir compte de la notion de branche opérationnelle du groupe.

3. Opérations répétitives

Depuis le 1^{er} janvier 1993, la balance commerciale de la France est établie à partir de l'exploitation de deux documents : la déclaration en douane pour les échanges de marchandises avec les pays tiers, la déclaration d'échanges de biens (Deb) pour les échanges réalisés au sein de l'Union européenne.

La douane publie douze numéros mensuels du chiffre du commerce extérieur, des analyses trimestrielles, un bilan annuel accompagné de fiches sectorielles et géographiques, ainsi que des résultats annuels détaillés (valeur, masse et unités) par pays et nomenclature combinée de produits (10 500 postes). Depuis l'automne 2008, ce dispositif est complété par une nouvelle série de publications, intitulée « Etudes et éclairages », qui propose un zoom sur des sujets d'actualité (les échanges d'éco-produits, l'essor des ventes de cosmétiques depuis 10 ans ...). Entre 8 et 10 numéros sont publiés chaque année.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les années précédentes ont vu s'achever une première vague de simplifications. En 2009, plus de 90% des lignes déclarées le sont sous forme dématérialisée et les entreprises se voient proposer des outils et logiciels clés en main dans leur démarche vers le zéro papier. A compter du 1er juillet 2010, la dématérialisation est obligatoire pour les opérateurs déclarant plus de 2,3 millions d'euros par an. En 2011, les seuils déclaratifs, à partir desquels les entreprises sont dispensées de déclarations, ont été portés à 460 000 euros annuels, exonérant de déclaration statistique plus de 20 000 PME. Le coût d'Intrastat pour les entreprises françaises a ainsi été réduit de près de moitié entre 2008 et 2012.

L'année 2013 sera consacrée au suivi de la réflexion d'Eurostat sur le sujet.

5. Aspects particuliers du programme 2013

5.1 Aspects régionaux et locaux

La publication trimestrielle de la cartographie régionale et départementale du commerce extérieur, mise en place au début de 2011, sera poursuivie.

5.2 Aspects « environnement et développement durable »

Néant.

5.3 Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Néant.

5.4 Aspects européens

L'ensemble des statistiques douanières sont transmises tous les mois, au plus tard 40 jours après la fin du mois observé, sous le format Gesmes préconisé, à Eurostat, qui les compile pour ses besoins propres et ceux de la Banque centrale européenne.

La Douane continuera à suivre attentivement les travaux d'Eurostat et la réflexion en cours sur la simplification d'Intrastat et la réforme des statistiques d'entreprise.

6. Diffusion des travaux

La diffusion des travaux statistiques sur le commerce extérieur passe par cinq vecteurs principaux :

- dossier ou notes d'analyse disponibles sur papier ;
- diffusion sur le site Internet « lekiosque », qui est intégré dans le portail de la statistique publique ;
- abonnements électroniques personnalisés ;
- productions lourdes diffusées sous forme de CD-Rom.
- Téléchargements de fichiers de données brutes sur le site data.gouv.fr .

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen-terme 2009-2013

Opérations	Unité	Prévision	Observations	Suivi
Dématérialisation de la collecte	Production Réglementation	Obligation de dématérialisation pour les gros opérateurs à la mi-2010. Objectif zéro papier en 2013.	Dédouanement achevé en 2010.	La DEB est dématérialisée à 99,7 % en nombre de lignes à la fin de 2011.
Réforme de la chaîne de collecte	Production Diffusion	Achevée en 2011.	Réforme engagée en 2004.	Retard lié à des difficultés informatiques. Achèvement prévu en 2013
Simplifications	Etudes Diffusion Production Réglementation	Relèvement des seuils communautaires en 2011. Dédouanement centralisé en 2013.		Simplification de la DEB réalisée. Dédouanement centralisé pris en compte, mais à améliorer.
Amélioration de la qualité (collecte, données manquantes...)	Toutes unités	En continu, parallèlement à la réforme de la chaîne et aux simplifications.	Nomination d'un responsable qualité en 2010.	Des indicateurs portant sur l'ampleur des révisions et le coût de la collecte de la DEB ont été mis en place.
Développement des études et diffusion sur internet	Etudes/diffusion CRS	Entre 8 et 10 numéros d'études et éclairages par an.		Enquête de satisfaction en place.

BANQUE DE FRANCE
- Direction générale des activités fiduciaires et de place
. Direction des entreprises

1. Exposé de synthèse

Les travaux de la direction des entreprises servent principalement à accomplir deux objectifs de la Banque de France, la connaissance des conditions de financement des entreprises, s'intégrant aux études du domaine monétaire, et la surveillance de la stabilité financière grâce aux études sur le risque de crédit.

Ces travaux sont menés sur les données collectées et gérées par la direction des entreprises : états comptables, événements judiciaires et marquants, restructurations, liens financiers, incidents de paiements sur effets de commerce, encours d'engagements des banques (Centrale des risques).

2. Travaux nouveaux pour 2013

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, enquêtes renouvelées et enquêtes de périodicité supérieure à un an

Néant

2.2. Exploitations nouvelles ou renouvelées de fichiers administratifs pour 2013

Néant

2.3. Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2013

L'Observatoire des entreprises publie un certain nombre de statistiques sous forme de stat info (cf. 3.3). Le principal projet pour 2013 sera de publier des statistiques par tailles d'entreprises au sens de la LME. L'identification, la catégorisation et le décompte de ces entreprises a été finalisé en 2012. Par ailleurs, à compter de mars 2013 seront réintroduites dans les statistiques, les déclarations des encours de crédits accordés aux entrepreneurs individuels, limités aux crédits liés à leur activité professionnelle, Par ailleurs, les encours de crédits douteux seront recensés dans leur rubrique d'origine (et non dans la rubrique « court terme »).

3. Opérations répétitives

3.1. Enquêtes

Néant

3.2. Exploitation de fichiers administratifs

Néant

3.3. Autres travaux

Depuis le début 2010, l'Observatoire des entreprises publie deux stats infos mensuels sur son site.

L'un concerne **les défaillances**. Chaque mois, le fichier bancaire des entreprises (FIBEN) permet d'établir les statistiques provisoires (dans un délai d'un mois plein) et définitives (dans un délai de deux mois) du nombre de défaillances d'entreprises, par secteur d'activité et taille. Les données définitives sont désaisonnalisées et complètent les données brutes en glissement sur 12 mois. L'impact économique des défaillances est analysé à partir des données comptables et des encours de crédit.

L'autre concerne **le crédit aux entreprises**. La Centrale des risques de la Banque de France recense les encours de crédits de différents types accordés par les banques. Toute banque doit déclarer chaque mois ses crédits à une entreprise dès lors qu'ils atteignent au moins 25 000 euros. Les crédits sont ventilés par secteur d'activité, par taille d'entreprise, par catégorie juridique, et par bénéficiaire (résidents ou non-résidents). Sont distingués les crédits mobilisés, effectivement empruntés, des lignes mobilisables ouvertes aux entreprises, ainsi que les différentes catégories de crédit (découverts, affacturage...). Ces statistiques sur les encours de crédits sont actuellement publiées sur la base des unités légales. Début 2012, avec une réropolation des séries sur la période 2006-2011, ces séries seront constituées sur la base de la nouvelle définition des entreprises du décret de 2008.

En mars 2011, en collaboration avec la DGS-DSMF, un nouveau stat info trimestriel sur **le financement des PME** a été mis en place.

L'Observatoire des entreprises publie deux études annuelles sur la situation des entreprises à partir des données bilancielle portant sur l'année N-1 de la base Fiben : celle sur les PME est publiée dans le bulletin trimestriel de septembre de l'année N et celle sur toutes les entreprises sort dans le bulletin de décembre. Depuis 2009, en application de la définition de l'entreprise figurant dans la LME, trois populations sont distinguées : les PME, les ETI et les grandes entreprises. D'autres informations mensuelles sont aussi mobilisées : incidents de paiement, centralisation des risques, défaillances.

L'évolution des délais de paiement et du crédit interentreprises est suivie et fait l'objet d'un dossier statistique publié par la Banque de France à l'automne sur son site internet et d'une étude publiée en fin d'année. La Banque de France est d'autre part rapporteur de l'Observatoire des délais de paiement, réactivé depuis septembre 2006. Le cinquième rapport a été publié en avril 2011 et le sixième devrait être remis fin 2011. Depuis fin 2010, les statistiques sont publiées en nouvelle NAF et selon la nouvelle définition des entreprises.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Le dispositif de modernisation de la collecte des bilans auprès des entreprises (automatisation et dématérialisation de la collecte) est entré en vigueur à la fin de l'année 2009. Il allège les charges déclaratives des entreprises à l'égard de la Banque de France. Il a concerné en 2010 environ 30 000 bilans, en couvre plus e 70 000 en 2011 et devrait s'appliquer à terme à l'essentiel des 250 000 entreprises visées ci-dessus.

5. Aspects particuliers du programme 2013

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

Néant.

5.2. Aspects « environnement et développement durable »

Néant

5.2. Aspects « évaluation des politiques sociales publiques »

Néant

5.3. Aspects européens

La Banque de France a participé à la fondation de la base de données des comptes harmonisés BACH au niveau européen. Depuis l'été 2010, la Banque de France a repris, pour le compte de l'ECCBSO, la gestion et la mise à disposition des données BACH et RSE sur son site internet : <http://www.bachesd.banque-france.fr/>. En 2012, un travail de simplification et d'harmonisation des concepts a conduit à la définition d'une base rénovée, améliorant la comparabilité entre pays.. Cette base sera mise à la disposition du public fin 2012. Quelques aménagements pourraient y être apportés à partir de 2013, sur la base des retours d'expérience des utilisateurs.

Plusieurs groupes de travail poursuivent par ailleurs leurs travaux sous l'égide du Comité européen des centrales de bilans (ECCBSO) sur les activités suivantes :

Travaux sur les comptes consolidés de plusieurs pays européens

Travaux sur les méthodes d'analyse du risque de crédit

6. Diffusion des travaux

L'ensemble des travaux de la direction des entreprises, statistiques, stat infos et études sont regroupés en cinq thèmes et disponibles sur le site internet de la Banque de France :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/entreprises.html>